



RAPPORT FINANCIER

SEMESTRIEL au 30 juin

2010

SOMMAIRE

	Page
1 MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
2 CHIFFRES CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2010	4
3 FAITS MARQUANTS - CONTRATS 2010	5
4 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	8
5 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010	16
5.1 États de situations financières	16
5.2 Comptes de résultat	17
5.3 États des résultats globaux	18
5.4 États des flux de trésorerie	19
5.5 États des variations des capitaux propres	20
5.6 Notes annexes aux états financiers consolidés	21
6 DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	49
7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	50

SUEZ ENVIRONNEMENT affiche au 1^{er} semestre 2010 des résultats solides, et en croissance.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 6 597 millions d'euros, en progression de + 12,3 %, et en croissance dans ses trois secteurs. Le résultat brut d'exploitation s'établit aussi en forte hausse avec la poursuite des gains d'efficacité, à 1 042 millions d'euros soit + 9,6 %, et représente une marge de 15,8 % du chiffre d'affaires. Le résultat net part du Groupe est très supérieur à celui de l'année précédente, à 386 millions d'euros contre 175 millions d'euros au premier semestre 2009. La génération de *cash flow* libre progresse à 457 millions d'euros, et la dette financière nette est de 8 291 millions d'euros au 30 juin 2010, après prise en compte d'effets de change significativement défavorables.

Après avoir montré la résilience de son modèle économique en 2009, SUEZ ENVIRONNEMENT affiche au premier semestre 2010 des résultats en forte croissance marqués par l'importante progression des activités à l'international et un dynamisme commercial soutenu tant dans l'eau que dans les déchets. Dans les déchets, les prix des matières premières secondaires ont fortement augmenté au premier semestre 2010, mais les volumes sont restés globalement stables. Le Groupe est resté centré sur sa politique d'innovation et d'optimisation tout en restant mobilisé sur son développement commercial. Son dynamisme s'illustre par des gains de contrats ou des renouvellements tels que ceux de Saint-Dizier ou Strasbourg dans l'eau en France, de Ponferrada ou La Oliva en Espagne. Dans les déchets, SITA UK a obtenu l'extension du contrat municipal d'Aberdeenshire pour une durée de 20 ans et un chiffre d'affaires cumulé de 200 millions de livres sterling et a été retenue pour entrer en négociations exclusives avec le Comté du Suffolk pour un PFI de 25 ans et un chiffre d'affaires de 1 milliard de livres sterling. À l'international, Degrémont a signé de nombreux contrats comme Mapocho (usines de traitement des eaux usées, 5 ans, 260 millions d'euros) au Chili, Panama (4 ans, 80 millions d'euros), ou Saidabad (DBO, usine de traitement d'eau, 5,5 ans, 90 millions d'euros) au Bangladesh, et poursuit la construction de l'usine de dessalement de Melbourne. En Chine, SUEZ ENVIRONNEMENT a signé un nouveau contrat de concession de 30 ans, avec une extension possible de 20 ans, pour le traitement des eaux industrielles du parc industriel et chimique de Chongqing Changshou. Aux États-Unis, United Water a remporté un contrat de conception, construction et exploitation portant sur les installations de collecte et de traitement des eaux usées de la ville d'East Providence à Rhode Island pour 10 ans et représentant 73 millions d'euros.

Ce semestre est également marqué par la finalisation du décroisement des participations communes dans l'eau en France et la prise de contrôle amicale d'Agbar. SUEZ ENVIRONNEMENT a finalisé début juin cette transaction annoncée en octobre 2009. A travers cette opération stratégique, le Groupe construit son second pilier européen dans l'eau, en prenant le contrôle des activités eau et environnement d'Agbar dont elle détient désormais 75,01 % du capital. L'intégration d'Agbar dans SUEZ ENVIRONNEMENT répond à une logique industrielle forte. Elle permet à SUEZ ENVIRONNEMENT de consolider son positionnement sur des marchés attractifs, en Espagne et à l'international, au travers d'un portefeuille d'actifs équilibré. Les atouts combinés d'Agbar et de SUEZ ENVIRONNEMENT vont permettre de dégager des synergies commerciales et de partager des savoir-faire et des expertises technologiques, dans des domaines tels que le dessalement d'eau de mer, la R&D ou la gestion des services aux collectivités.

Sur la base de résultats semestriels solides et compte tenu de la réalisation de l'opération Agbar début juin, SUEZ ENVIRONNEMENT relève ses objectifs 2010, soit une croissance par rapport à 2009 à change constant supérieure ou égale à 7 % pour le chiffre d'affaires et à 9 % pour le résultat brut d'exploitation.

À l'horizon 2012, l'objectif de SUEZ ENVIRONNEMENT reste celui d'un ratio Dette Nette sur Résultat Brut d'Exploitation aux alentours de 3 fois grâce au programme COMPASS 2 et à la poursuite d'une sélectivité des investissements.

SUEZ ENVIRONNEMENT confirme sa stratégie de long terme, avec un portefeuille d'actifs équilibré, et des activités dans l'eau et les déchets au cœur des défis environnementaux et de l'économie circulaire qui se met en place. Le Sommet de Copenhague a été une prise de conscience du changement climatique. Nos clients, municipaux, commerciaux ou industriels, cherchent désormais à concilier qualité des services et performances environnementales. En développant des offres vertes innovantes de gestion durable des ressources, SUEZ ENVIRONNEMENT prend une longueur d'avance sur les marchés porteurs de l'eau et des déchets qui répondent aux besoins essentiels des populations et à l'urgence environnementale.

Jean-Louis Chaussade



CHIFFRES CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2010

Le tableau ci-dessous présente des extraits des comptes de résultat, des états de situation financière et des états des flux de trésorerie des états financiers consolidés condensés pour les clôtures semestrielles des 30 juin 2010 et 30 juin 2009.

Les informations financières ci-après doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés condensés et le rapport semestriel d'activité figurant ci-après.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Chiffre d'affaires	6 597	5 872
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	1 042	951
<i>marge RBE</i>	15,8 %	16,2 %
Résultat net part du Groupe	386	175
<i>Cash flow libre (*)</i>	457	428
Dette financière nette	8 291 <i>au 30/06/2010</i>	6 282 <i>au 31/12/2009</i>

(*) *Avant cessions et investissements de développement.*

JANVIER 2010

France. Degrémont remporte un contrat pour la conception, la construction, puis l'assistance à l'exploitation pour une durée de 2 ans, du futur centre de Traitement des Eaux Usées d'Évreux (Eure) pour un chiffre d'affaires cumulé de 42 millions d'euros.

France. SITA France renouvelle un contrat avec le SICTRM de la Vallée du Loing (Seine-et-Marne) pour la collecte des ordures ménagères. D'une durée de 5 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 20 millions d'euros.

France. Lyonnaise des Eaux renouvelle un contrat avec la ville de Gif-Sur-Yvette (Essonne) pour l'alimentation et la distribution en eau potable. Le contrat intègre des travaux de renforcement sur les canalisations et la réhabilitation des branchements en plomb. D'une durée de 14 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 21 millions d'euros.

FEVRIER 2010

France. SITA France signe un contrat avec la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole (Bouches-du-Rhône) de transfert et de tri des déchets ménagers issus de la collecte sélective. D'une durée de 4 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 12 millions d'euros.

France. SITA France remporte le contrat d'exploitation du centre de valorisation d'Etoile sur Rhône (Drôme). Ce contrat, conclu avec le SYTRAD (Syndicat de Traitement des déchets Ardèche Drôme), représente un chiffre d'affaires cumulé de 28 millions d'euros pour une durée de 6 ans.

Allemagne. SITA Allemagne signe un contrat avec la commune de Zollernalbkreis pour la collecte et le transport des déchets résiduels et biologiques. D'une durée de 8 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 13 millions d'euros.

Bangladesh. Degrémont signe un contrat de conception, construction et exploitation de l'usine de traitement d'eau de Saidabad dans la région de Dhaka. Ce contrat consiste en l'extension de l'usine existante pour atteindre une production d'eau potable de 450 000 m³ par jour. Ce contrat d'une durée de 5 ans et demi, représente un chiffre d'affaires cumulé de 90 millions d'euros.

Espagne. Agbar signe un contrat de collecte et traitement des eaux usées avec la ville de La Oliva pour une durée de 50 ans. Ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 64 millions d'euros.



MARS 2010

États-Unis. United Water remporte un contrat de conception, construction et exploitation (DBO) d'une durée de 10 ans et générant un chiffre d'affaires cumulé de 73 millions d'euros, portant sur les installations de collecte et de traitement des eaux usées de la ville d'East Providence (Rhode Island). United Water exploite les installations et a la responsabilité opérationnelle du système ainsi que celle de la mise en conformité des infrastructures et des processus de traitement.

Russie. Degrémont signe un contrat avec EVRASIYSKIY, l'une des principales sociétés privées russes dans le secteur des infrastructures, pour la construction d'une usine d'incinération de boues d'épuration dans la région de Rostov-sur-le-Don. Ce contrat représente un investissement de 35 millions d'euros.

Inde. Degrémont signe un contrat pour la conception, la construction et l'exploitation de l'extension de l'usine de production d'eau potable sur le site de TK Halli. L'usine d'une capacité de 600 000 m³ par jour alimentera en eau potable près de 3 millions d'habitants de Bangalore. D'une durée de 2 ans pour la conception et la construction et de 7 ans pour l'exploitation et la maintenance de l'usine, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 35 millions d'euros.

Espagne. Agbar renouvelle un contrat d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées avec la ville de Ponferrada, d'une capacité de 69 000 équivalents habitants, pour une durée de 25 ans. Ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 137 millions d'euros.

AVRIL 2010

France. Lyonnaise des Eaux renouvelle les deux contrats de délégation de service public eau et assainissement avec la communauté d'agglomération Porte de l'Isère, pour une durée de 28 ans et un chiffre d'affaires cumulé de 28 millions d'euros. Le contrat d'assainissement inclut l'exploitation d'une station d'épuration de 120 000 équivalents habitants en cours de construction, avec un four d'incinération pour le traitement des boues.

Chili. Un groupement composé d'Agbar (51 %) et Degrémont (49 %) signe un contrat d'une valeur totale de 260 millions d'euros avec Aguas Andinas pour l'extension, puis l'exploitation pendant 5 ans de la station de traitement des eaux usées de Mapocho dans la vallée de Santiago. Le contrat prévoit aussi la modernisation de l'installation pour assurer la valorisation énergétique des boues.

Panama. Degrémont, en consortium avec le constructeur brésilien Odebrecht, signe avec le Ministère de la Santé du Panama, un contrat pour la conception, la construction puis l'exploitation sur 4 ans d'une station d'épuration des eaux résiduaires urbaines de la capitale. Ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 80 millions d'euros pour Degrémont.

Brésil. Degrémont et Ondeo Industrial Solutions (OIS), signent avec le consortium EGESA-TKK, en charge de la construction de la douzième raffinerie de Petrobras au nord-est du Brésil, un contrat pour la conception et la construction d'une station de traitement et de recyclage des eaux résiduaires industrielles de la nouvelle installation. Le chiffre d'affaires cumulé de ce contrat s'élève à 49 millions d'euros pour Degrémont.

MAI 2010

France. Lyonnaise des Eaux signe un contrat pour la gestion du service public de l'eau potable de la ville de Saint-Dizier en Haute-Marne pour une durée de 12 ans et un chiffre d'affaires cumulé de 16 millions d'euros. Ce contrat intègre des solutions technologiques pour la préservation de la ressource en eau.

Malte. IBM retient Ondeo Systems, pour équiper en technologie de télé-relève les 250 000 compteurs d'eau des 400 000 habitants de l'île de Malte. Il s'agit du plus grand marché européen de télé-relève de compteurs.

Chine. SUEZ ENVIRONNEMENT, par le biais de sa filiale Sino French Water, et aux côtés de Chongqing Water Group et de Changshou Chemical Industrial Park Development and

Construction Company Ltd., obtient un nouveau contrat de concession de 30 ans, avec une extension possible de 20 ans, portant sur des services de traitement des eaux industrielles du parc industriel et chimique de Chongqing Changshou.

Royaume-Uni. SITA UK est retenue pour entrer en négociations exclusives avec le Comté du Suffolk dans le cadre d'un contrat de Private Finance Initiative (PFI) pour gérer sur 25 ans les déchets ménagers du Comté. Le chiffre d'affaires prévisionnel sur la durée du contrat s'élève à 1 milliard de livres sterling. Ce contrat prévoit la construction et l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique des déchets d'une capacité de 269 000 tonnes par an et la production d'électricité pour l'équivalent de 30 000 foyers.

JUIN 2010

Royaume-Uni. SITA UK renouvelle le contrat de traitement des déchets d'Aberdeenshire pour un chiffre d'affaires cumulé de 200 millions de livres sterling sur une durée de 15 ans avec une extension possible de 5 ans supplémentaires. Le contrat prévoit le développement d'un nouveau site pour une meilleure valorisation des déchets et afin de réduire le volume de déchets mis en décharge.

Espagne. SUEZ ENVIRONNEMENT finalise le 8 juin 2010, aux côtés de Criteria CaixaCorp. (Criteria), son partenaire historique, l'acquisition d'Agbar, annoncée en octobre 2009. À travers cette opération stratégique, SUEZ ENVIRONNEMENT construit son second pilier européen dans l'eau.

Au terme de l'accord conclu avec Criteria, SUEZ ENVIRONNEMENT prend le contrôle des activités eau et environnement d'Agbar dont elle détient désormais 75,01 % du capital.

JUILLET 2010

France. Lyonnaise des Eaux signe un contrat avec la Communauté Urbaine de Strasbourg pour l'exploitation d'une station d'épuration avec la valorisation totale des sous-produits et des boues. D'une durée de 8 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 93 millions d'euros.

France. SITA France remporte le contrat d'exploitation de l'unité d'incinération des ordures ménagères d'Ivry. Cette unité, d'une capacité de traitement de 665 000 tonnes par an, une des plus importantes d'Europe, traite les déchets ménagers de 15 communes de la région parisienne et de 12 arrondissements de Paris, représentant plus de 1,2 million d'habitants. Ce contrat

représente un chiffre d'affaires annuel de 30 millions d'euros et porte sur une durée totale de 6 ans.

Espagne. Agbar signe un nouveau contrat de concession pour la distribution d'eau potable avec la ville de Calvia à Majorque, pour une durée de 50 ans. Ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 980 millions d'euros.

SUEZ ENVIRONNEMENT. Le CIRDI ⁽¹⁾ reconnaît la responsabilité de la République Argentine dans la résiliation des contrats de concession d'eau et d'assainissement de la ville de Buenos Aires et de la province de Santa Fe.

(1) CIRDI : Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements.

Dans un contexte économique resté dégradé, SUEZ ENVIRONNEMENT affiche une forte croissance de son activité sur le premier semestre 2010 (+ 12,3 %). Au-delà des effets favorables de change et de périmètre, cette progression est principalement assurée par une croissance organique élevée (+ 8,8 %) alimentée par chacun des trois segments opérationnels.

Cette hausse du chiffre d'affaires s'accompagne d'une augmentation de + 9,6 % du **résultat brut d'exploitation** et de + 11,0 % du **résultat opérationnel courant** (respectivement + 7,2 % et + 7,3 % hors effets de change).

Le **résultat net part du Groupe** s'établit à 386 millions d'euros. Outre la croissance du résultat opérationnel courant, cette augmentation de 212 millions d'euros par rapport à 2009 s'explique principalement par les plus-values de cession et de réévaluation (en application de la norme IFRS 3 révisée) réalisées sur les regroupements d'entreprises effectués sur le premier semestre 2010 (décroisement des participations

communes dans l'eau en France et prise de contrôle amicale d'Aguas de Barcelona).

Le **cash flow libre** avant cessions et investissements de développement s'élève à 457 millions d'euros en croissance de + 6,8 % par rapport à 2009. Cette amélioration est principalement attribuable à la hausse de la marge brute d'autofinancement opérationnelle (+ 9,6 %), à la maîtrise des investissements de maintenance et à une gestion optimisée du besoin en fonds de roulement.

La **dette financière nette** s'élève à 8 291 millions d'euros au 30 juin 2010. La hausse de 2 010 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2009 s'explique principalement par la prise de contrôle amicale d'Aguas de Barcelona et les impacts du changement de méthode de consolidation (1 354 millions d'euros), des effets de change et de « *Marked to Market* » négatifs dus à la dépréciation de l'euro contre la plupart des devises étrangères (375 millions d'euros).

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DU PREMIER SEMESTRE 2010

Les événements importants intervenus au cours du premier semestre 2010 sont principalement :

FINALISATION DE LA PRISE DE CONTRÔLE AMICALE D'AGUAS DE BARCELONA

Le processus de prise de contrôle par SUEZ ENVIRONNEMENT des activités eau et environnement d'Aguas de Barcelona (Agbar), annoncé le 22 octobre 2009, a été finalisé le 8 juin 2010. Désormais, SUEZ ENVIRONNEMENT détient 75,01 % du capital d'Agbar et intègre globalement Agbar dans ses comptes consolidés depuis cette prise de contrôle. Criteria CaixaCorp. (Criteria), partenaire historique du Groupe dans Agbar, conserve une participation de 24,03 % ; le solde (0,96 %) est détenu par

des actionnaires n'ayant pas apporté leurs titres dans le cadre de l'Offre Publique de Retrait lancée par Agbar entre les 10 et 24 mai derniers.

Les étapes de cette prise de contrôle au cours du semestre ont été les suivantes :

- **12 janvier 2010** : approbation en Assemblée générale d'Agbar des résolutions relatives à l'Offre Publique de Retrait de la cote des actions de la Société, suivie de l'annulation des titres acquis dans ce cadre ainsi qu'à la cession par Agbar à Criteria de sa participation dans Adeslas (activité d'assurance santé) ;

- **27 avril 2010** : décision favorable de la Commission Européenne pour la prise de contrôle d'Agbar par SUEZ ENVIRONNEMENT ;
- **7 mai 2010** : approbation par la CNMV (autorité espagnole des marchés financiers) de l'Offre Publique de Retrait de la cote lancée par Agbar sur ses propres titres à un prix de 20 euros par action. L'Offre s'est déroulée du 10 au 24 mai 2010 ;
- **12 mai 2010** : accord de l'autorité de contrôle espagnole des assurances sur la cession par Agbar du contrôle d'Adeslas à Criteria ;
- **27 mai 2010** : annonce des résultats de l'Offre Publique de Retrait. 91,27 % des actionnaires minoritaires ont apporté leurs titres à l'Offre. Cette opération représente un investissement de 273 millions d'euros pour Agbar. Les titres acquis par Agbar dans le cadre de cette Offre ont ensuite été annulés ;
- **8 juin 2010** : finalisation des accords entre SUEZ ENVIRONNEMENT et Criteria. Agbar cède la totalité de sa participation dans Adeslas à Criteria pour 687 millions d'euros et parallèlement Criteria cède une partie de ses titres Agbar au Groupe au prix de 20 euros par action, soit un montant total de 666 millions d'euros. À l'issue de ces opérations, Criteria conserve une participation minoritaire significative dans Agbar de 24,03 %.

Criteria et SUEZ ENVIRONNEMENT ont signé un nouveau pacte d'actionnaires.

Cette opération majeure pour le Groupe SUEZ ENVIRONNEMENT est traitée dans les comptes consolidés au 30 juin 2010 conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises. Le Groupe a ainsi réévalué à la juste valeur à la date d'acquisition, soit 20 euros par action, les intérêts qu'il détenait précédemment dans Agbar (générant une plus-value de réévaluation totale de 167 millions d'euros).

FINALISATION DU PROCESSUS DE DÉCROISEMENT DES PARTICIPATIONS COMMUNES DANS L'EAU EN FRANCE

Le 23 mars 2010, suite aux consultations des instances représentatives du personnel des sociétés concernées et à l'accord des autorités européennes de la Concurrence, SUEZ ENVIRONNEMENT et Veolia Environnement ont annoncé le décroisement de l'ensemble de leurs participations communes dans des sociétés (dites « paritaires ») de gestion de l'eau en France.

Au terme de ce processus, lancé le 19 décembre 2008, SUEZ ENVIRONNEMENT *via* sa filiale Lyonnaise des Eaux, détient à 100 % les huit sociétés suivantes :

- Société d'Exploitation du Réseau d'Assainissement de Marseille (SERAM) ;
- Société Provençale des Eaux (SPE) ;
- Société des Eaux du Nord (SEN) et ses filiales ;
- Société des Eaux de Versailles et de Saint Cloud (SEVESC) et ses filiales ;
- Société Martiniquaise des Eaux (SME) ;
- Société Guyanaise des Eaux (SGDE) ;
- Société Stéphanoise des Eaux (SSE) ;
- Société Nancéienne des Eaux (SNE).

Cette opération est traitée dans les comptes consolidés au 30 juin 2010 conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises. Le Groupe a ainsi réévalué à la juste valeur à la date d'acquisition les intérêts précédemment détenus par Lyonnaise des Eaux dans les sociétés dont le Groupe a pris le contrôle, dégagant une plus-value de réévaluation de 120 millions d'euros.

Lyonnaise des Eaux a, en parallèle, cédé à Veolia-Eau l'intégralité de ses participations dans la Société des Eaux de Marseille, ainsi que dans la Société des Eaux d'Arles, générant une plus-value consolidée de 81 millions d'euros.

CONTRATS SIGNIFICATIFS

Sur le marché espagnol, Agbar a renouvelé les contrats de Ponferrada (Province du Leon) d'une durée de 25 ans, pour un chiffre d'affaires cumulé de 137 millions d'euros, et de La Oliva (Fuerteventura) d'une durée de 50 ans, pour un chiffre d'affaires cumulé de 64 millions d'euros.

SUEZ ENVIRONNEMENT, *via* sa filiale américaine United Water, a remporté un contrat de conception, construction et exploitation (DBO) d'une durée de 10 ans et générant un chiffre d'affaires cumulé de 73 millions d'euros, portant sur les installations de collecte et de traitement des eaux usées de la ville d'East Providence (Rhode Island). United Water exploite les installations et a la responsabilité opérationnelle du système ainsi que celle de la mise en conformité des infrastructures et des processus de traitement.

Un groupement composé d'Agbar (51 %) et Degrémont (49 %) a signé un contrat d'une valeur totale de 260 millions d'euros avec Aguas Andinas pour l'extension, puis l'exploitation pendant 5 ans de la station de traitement des eaux usées de Mapocho dans la vallée de Santiago (Chili). Le contrat prévoit aussi la modernisation de l'installation pour assurer la valorisation énergétique des boues.



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Évolution de l'activité et du résultat des opérations

Degrémont, en consortium avec le constructeur brésilien Odebrecht, a signé avec le ministère de la Santé du Panama, un contrat pour la conception, la construction puis l'exploitation sur 4 ans d'une station d'épuration des eaux résiduaires urbaines de la capitale pour une valeur totale de 170 millions d'euros dont 80 millions d'euros de chiffre d'affaires pour Degrémont.

SUEZ ENVIRONNEMENT, via ses filiales Degrémont et Ondeo Industrial Solutions (OIS), a signé avec le consortium EGESA-TKK, en charge de la construction de la douzième raffinerie de Petrobras au nord-est du Brésil, un contrat pour la conception et la construction d'une station de traitement et de recyclage des eaux résiduaires industrielles de la nouvelle installation. Le chiffre d'affaires cumulé de ce contrat s'élèvera à 97 millions d'euros, dont 49 millions d'euros pour Degrémont.

Le Groupe par le biais de sa filiale Sino French Water et aux côtés de Chongqing Water Group et de Changshou Chemical Industrial Park Development and Construction Company Ltd, a obtenu un nouveau contrat de concession de 30 ans, avec une extension possible de 20 ans, portant sur des services de traitement des eaux industrielles du parc industriel et chimique de Chongqing Changshou.

SITA UK, filiale britannique de SUEZ ENVIRONNEMENT spécialisée dans la gestion des déchets, a été retenue pour entrer en négociations exclusives avec le Comté du Suffolk dans le cadre d'un contrat de Private Finance Initiative (PFI) pour gérer sur 25 ans les déchets ménagers du Comté. Le chiffre d'affaires prévisionnel sur la durée du contrat s'élève à 1 milliard de livres sterling. Ce contrat prévoit la construction et l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique des déchets d'une capacité de 269 000 tonnes par an et la production d'électricité pour l'équivalent de 30 000 foyers. SITA UK investira 180 millions de livres sterling pour la construction de cette unité.

SITA UK a renouvelé le contrat de traitement des déchets d'Aberdeenshire pour un chiffre d'affaires cumulé de 200 millions de livres sterling sur une durée de 15 ans avec une extension possible de 5 ans supplémentaires.

ACQUISITIONS

SUEZ ENVIRONNEMENT a, au cours du semestre, renforcé sa participation dans ACEA et franchi le seuil des 5 % du capital de ce groupe italien coté. ACEA est contrôlée à 51 % par la ville de Rome et active dans les secteurs de l'eau et de l'électricité.

SUCCÈS DE LA MISE EN BOURSE DE CHONGQING WATER GROUP

Fin mars 2010, les titres de la société Chongqing Water Group (CWG) ont été admis à la cotation de la bourse de Shanghai suite à une opération d'augmentation de capital. SUEZ ENVIRONNEMENT, via sa filiale Suyu (détenue à 50 %), n'ayant pas participé à cette opération, a donc été dilué. La participation de Suyu au capital de CWG est ainsi passée de 15 % à 13,4 %.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Dans le cadre du programme EMTN, mis en place en mars 2009, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a émis le 24 juin 2010, une tranche de 500 millions d'euros à échéance 24 juin 2022 et portant un coupon de 4,125 %.

4.1 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS

Dans un contexte économique resté dégradé en Europe et aux États-Unis, SUEZ ENVIRONNEMENT a enregistré un chiffre d'affaires de 6 597 millions d'euros en croissance de + 12,3 %. Cette hausse de + 724 millions d'euros se décompose comme suit :

- une croissance organique de + 512 millions d'euros tirée par chacun des trois segments opérationnels. L'International connaît la croissance la plus forte (+ 19,9 %), bénéficiant d'un niveau d'activité élevé chez Degrémont avec notamment

la contribution du contrat de Melbourne ainsi que du dynamisme des volumes et des prix en Asie, en Europe centrale et au Maroc. Le segment Propreté Europe affiche également une croissance soutenue (+ 8,2 %) essentiellement due à la hausse significative des prix des matières premières secondaires (métaux et papiers notamment) bénéficiant à l'activité tri/valorisation/recyclage. Enfin, l'Eau Europe est aussi en progression (+ 1,1 %) grâce aux augmentations tarifaires et à la hausse des volumes facturés chez AGBAR ;

- des effets de périmètre favorables de + 114 millions d'euros résultant principalement d'acquisitions réalisées dans l'Eau en 2010 tant en France qu'en Espagne et à la contribution en année pleine d'acquisitions réalisées en 2009 (notamment dans la Propreté en France et l'acquisition des 50 % complémentaires dans SITA Waste Services à Hong Kong) qui compensent la cession fin 2009 de la participation de 50 % dans la société LondonWaste ;
- des effets de change favorables pour + 98 millions d'euros portant principalement sur le dollar australien (+ 36 millions d'euros), le peso chilien (+ 15 millions d'euros), la livre sterling (+ 12 millions d'euros) et la couronne suédoise (+ 9 millions d'euros).

Le résultat brut d'exploitation (RBE) est en progression de + 92 millions d'euros à 1 042 millions d'euros, soit + 9,6 %, résultat des variations suivantes :

- une croissance organique de + 25 millions d'euros soit + 2,7%, principalement liée à l'International et à la Propreté en Europe et incluant les effets du plan COMPASS (programme d'optimisation des coûts de SUEZ ENVIRONNEMENT) ;
- des effets de périmètre favorables de + 43 millions d'euros ;
- des effets de change favorables pour + 23 millions d'euros portant sur les devises pré-citées.

Le résultat opérationnel courant (ROC) s'élève à 437 millions d'euros, en croissance significative de + 43 millions d'euros

(+ 11,0 %) par rapport à 2009. L'augmentation des dotations aux amortissements et aux provisions de 58 millions d'euros principalement liée aux effets de périmètre est partiellement compensée par une baisse de la charge relative aux stock-options, actions gratuites et autres avantages offerts au personnel (IFRS 2) pour + 18 millions d'euros (dont une reprise de + 13 millions d'euros au titre des charges constatées antérieurement liée à l'atteinte partielle des conditions d'octroi des plans d'attribution gratuite d'actions SUEZ).

Le résultat des activités opérationnelles (RAO) s'élève à 676 millions d'euros, en hausse de + 312 millions d'euros par rapport au premier semestre 2009, conséquence de l'amélioration du ROC mentionnée ci-dessus et des résultats de cession, ainsi que des effets de périmètre. Ceux-ci s'élèvent à + 359 millions d'euros dont + 358 millions d'euros d'impact des opérations de décroisement des participations communes dans l'eau en France et de prise de contrôle amicale d'Agua de Barcelona.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 386 millions d'euros. Sa progression est moindre que celle du RAO (+ 212 millions d'euros contre + 312 millions d'euros) principalement en raison de la baisse du résultat financier de - 73 millions d'euros et de l'impôt de - 17 millions d'euros. Le résultat par action ressort à 0,79 euro sur le premier semestre 2010 contre 0,36 euro par action sur le premier semestre 2009.

4.2 ÉVOLUTION DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

La croissance organique du **chiffre d'affaires** s'élève à + 8,8 % et se décompose par secteur opérationnel de la façon suivante.

L'**Eau Europe** affiche une croissance organique de son chiffre d'affaires de + 1,1 % (+ 20 millions d'euros) assurée par :

- une progression organique de + 0,4 % chez Lyonnaise des Eaux (+ 4 millions d'euros). La fin du contrat de Paris et une moindre activité d'OIS sont compensées par une progression des travaux neufs en France (tirée notamment par la construction des stations de traitement des eaux usées de Cannes, Digne et Port-Saint-Louis-du-Rhône) et par les légères hausses tarifaires contractuelles, et ce, dans un contexte de stabilité des volumes (hors Paris) ;
- une croissance organique de + 2,0 % chez Agbar (+15 millions d'euros) tirée par le pôle santé pour les 5 premiers mois de l'année (en raison d'une forte progression du nombre

d'assurés), les hausses tarifaires pratiquées dans l'eau en Espagne et au Royaume-Uni ainsi que la progression des volumes (Chine, Royaume-Uni et Espagne dans une moindre mesure). Ces facteurs ont été partiellement compensés par une diminution de l'activité travaux liée à l'effet de la crise économique et à la finalisation de projets importants en 2009.

La progression organique de + 8,2 % du chiffre d'affaires de la **Propreté Europe** (+ 212 millions d'euros) s'explique essentiellement par l'augmentation significative des prix des matières premières secondaires (métaux et papiers) bénéficiant à l'activité tri/valorisation/recyclage. Cette croissance est constatée en France (+ 10,8 %), sur la zone Benelux/Allemagne (+ 8,8 %) et dans une moindre mesure au Royaume-Uni/Scandinavie (+ 0,9 %) en raison d'une baisse des volumes industriels et commerciaux.



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Autres éléments du compte de résultat

L'**International** enregistre une croissance organique de + 19,9 % (+ 279 millions d'euros), résultant des tendances suivantes :

- très forte progression de Degrémont (+ 48,7 %, + 218 millions d'euros) tirée principalement par l'exécution du contrat de Melbourne ;
- dynamisme de l'Asie – Pacifique (+ 9,8 %, + 29 millions d'euros) dans tous les pays et notamment en Australie, à Hong Kong et en Indonésie ;
- croissance soutenue dans la zone Europe centrale – Maghreb – Moyen-Orient (+ 5,3 %, soit + 20 millions d'euros) notamment au Maroc, en Pologne (principalement liée à l'activité déneigement) et en République tchèque ;
- croissance enfin en Amérique du Nord (+ 4,2 %, + 12 millions d'euros), résultat des hausses tarifaires et d'une stabilité des volumes facturés.

Au niveau du Résultat Brut d'Exploitation (RBE), SUEZ ENVIRONNEMENT connaît une croissance organique de + 2,7 % (+ 25 millions d'euros) se décomposant comme suit :

- une croissance organique négative dans l'**Eau Europe** (- 3,4 %, soit - 14 millions d'euros) qui provient principalement de Lyonnaise des Eaux en raison d'éléments favorables non récurrents intervenus en France en 2009, de la fin du contrat de Paris et des coûts de développement liés aux nouveaux métiers (télé-relève, services aux particuliers...) ;
- la **Propreté Europe** bénéficie de l'impact des plans de réduction de coûts engagés depuis fin 2008 et de la hausse du prix des matières premières secondaires impactant les activités de tri/valorisation/recyclage. La croissance organique du RBE est de + 5,8 % (soit + 21 millions d'euros) ;
- à l'**International**, le RBE est en très forte progression en ligne avec celle du chiffre d'affaires (+ 15,9 % contre + 19,9 %) grâce notamment au dynamisme de Degrémont, de l'Asie-Pacifique et de la zone Europe centrale – Maghreb – Moyen-Orient.

4.3 AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le **résultat des activités opérationnelles** s'élève à 676 millions d'euros au 30 juin 2010, en hausse de + 312 millions par rapport au 30 juin 2009. Au résultat opérationnel courant de 437 millions d'euros viennent principalement s'ajouter les résultats de cession et les effets de périmètre pour 359 millions d'euros partiellement compensés par les pertes de valeur et les charges de restructuration pour - 121 millions d'euros.

Le **résultat financier** au 30 juin 2010 s'élève à - 188 millions d'euros contre - 115 millions d'euros sur le premier semestre 2009. La progression du coût de la dette nette qui s'établit à - 188 millions d'euros contre - 133 millions d'euros au 30 juin 2009 s'explique principalement par l'augmentation de la dette moyenne sur la période, conjuguée à une hausse de son coût moyen (5,0 % en 2010 contre 4,6 % en 2009, conséquence de la politique de refinancement qui conduit à un allongement de la maturité moyenne de la dette). Dans une moindre mesure, les variations de la valeur de marché des instruments de couverture de la dette ont également négativement impacté le résultat

financier 2010. Enfin, les dividendes reçus et les autres éléments du résultat financier sont en baisse de - 18 millions d'euros.

L'impôt sur les bénéfices est en hausse de 17 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2009. Le taux effectif d'impôt s'établit à 12,0 % en raison principalement de la non-imposition ou de l'imposition à taux réduit (5 %) respectivement sur les plus-values de réévaluation et sur les plus-values de cession liées au décroisement des participations communes dans l'eau en France et à la prise de contrôle amicale d'Aguas de Barcelona. En 2009, le taux effectif d'impôt s'établissait déjà à un niveau bas (16,5 %) lié aux effets de la constitution du groupe d'intégration fiscale en France.

Le résultat des entreprises associées est en légère diminution de - 8 millions d'euros par rapport au 30 juin 2009.

Le résultat net des participations ne donnant pas le contrôle (anciennement intérêts minoritaires) s'établit à 56 millions d'euros, en légère hausse de + 3 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2009.

4.4 FINANCEMENT

4

FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

La marge brute d'autofinancement avant charges financières et impôt (MBAO) s'élève à 905 millions d'euros au 30 juin 2010, en hausse de + 79 millions d'euros par rapport au 30 juin 2009. Cette augmentation s'explique principalement par la progression du RBE de + 92 millions d'euros.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) a un impact favorable de + 67 millions d'euros sur le premier semestre grâce à une gestion optimisée dans l'ensemble des activités du Groupe.

Au total, les flux des activités opérationnelles dégagent un excédent de trésorerie de + 922 millions d'euros sur le premier semestre 2010, en hausse de près de + 157 millions d'euros par rapport au 30 juin 2009.

FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux des activités d'investissement intègrent notamment :

- des investissements de maintenance pour 285 millions d'euros ;
- des investissements de développement pour 339 millions d'euros ;
- des investissements financiers pour 521 millions d'euros dont 320 millions sur la prise de contrôle d'Agua de Barcelona (666 millions d'euros liés à l'acquisition des titres Agbar détenus par Criteria diminués des disponibilités acquises correspondantes pour 346 millions d'euros) et 146 millions d'euros liés aux entités acquises dans le cadre du décroisement des paritaires ;
- des cessions pour 581 millions d'euros sur le premier semestre 2010 dont 331 millions d'euros au titre de la cession d'Adeslas (687 millions d'euros de produits de cession diminués de la trésorerie cédée pour 356 millions d'euros), 111 millions d'euros au titre du décroisement des paritaires (137 millions d'euros de produits de cession diminués de la trésorerie cédée pour 26 millions d'euros) et 110 millions d'euros liés à la cession de LondonWaste fin 2009.

Les intérêts et dividendes d'actifs financiers non courants ont généré un flux de trésorerie positif de 20 millions d'euros, en baisse de - 19 millions d'euros par rapport à 2009. Cette diminution s'explique essentiellement par les dividendes reçus en 2009 sur les titres Gas Natural qui ont été cédés depuis.

Au total, les flux des activités d'investissement génèrent un besoin de trésorerie de 547 millions d'euros, contre 556 millions d'euros sur le premier semestre 2009.

FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les dividendes versés en 2010 s'élèvent à 421 millions d'euros (contre 403 millions d'euros en 2009). Ils intègrent les dividendes versés par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY à ses actionnaires, soit 317 millions d'euros, en ligne avec 2009. Ils intègrent également les dividendes versés par diverses filiales aux actionnaires minoritaires, soit 103 millions d'euros contre 85 millions d'euros en 2009. Les intérêts financiers nets payés s'élèvent à 208 millions d'euros contre 105 millions d'euros au 30 juin 2009.

Au total, les flux des activités de financement génèrent un besoin de trésorerie de 353 millions d'euros sur les 6 premiers mois de l'exercice 2010 contre un excédent de 71 millions d'euros en 2009.

ENDETTEMENT NET AU 30 JUIN 2010

L'endettement net au 30 juin 2010 s'élève à 8 291 millions d'euros, contre 6 282 millions d'euros à fin décembre 2009. Cette augmentation de + 2 010 millions d'euros provient principalement :

- de la prise de contrôle amicale d'Agua de Barcelona pour + 1 354 millions d'euros qui correspond au montant net intégrant notamment la montée au capital d'Agua de Barcelona à hauteur de 75,01 %, la cession d'Adeslas et l'effet du changement de méthode de consolidation d'Agbar (passage d'une intégration proportionnelle à une intégration globale) ;
- des dividendes versés pour + 421 millions d'euros (dont + 317 millions d'euros versés aux actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY) ;
- des variations de change (+ 265 millions d'euros) et de « *Marked to Market* » des instruments de couverture (+ 110 millions d'euros).

Au 30 juin 2010, le Groupe disposait de facilités de crédit autorisées et non tirées pour un montant total de 2 336 millions d'euros.



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Autres postes du bilan

➤ 4.5 AUTRES POSTES DU BILAN

Les immobilisations incorporelles et goodwill s'établissent à 6 609 millions d'euros, soit une augmentation de 1 303 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2009 en raison principalement des opérations de décroisement des paritaires et de prise de contrôle d'Agbar.

Les immobilisations corporelles nettes s'établissent à 8 202 millions d'euros contre 6 488 millions d'euros au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 1 714 millions d'euros (principalement impact du passage en intégration globale d'Agbar).

Les participations dans les entreprises associées et les titres disponibles à la vente sont quasiment stables à respectivement 327 et 464 millions d'euros.

Les capitaux propres totaux s'établissent à 5 230 millions d'euros, en augmentation de 812 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2009, après versement des dividendes pour 421 millions d'euros.

Les provisions sont en augmentation de + 231 millions d'euros pour atteindre 1 620 millions d'euros au 30 juin 2010 (principalement impact du passage en intégration globale d'Agbar).

Les impôts différés représentent un actif net de 320 millions d'euros, en augmentation de 54 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2009, suite à la comptabilisation d'impôts différés actifs dans le cadre du groupe d'intégration fiscale en France.

➤ 4.6 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La Note 11 aux états financiers détaille les opérations significatives avec les parties liées. Ces transactions sont essentiellement avec GDF SUEZ (principalement contrat

synthétique argentin) et avec des sociétés liées à GDF SUEZ (financement de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY).

➤ 4.7 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

La section Facteurs de risques (chapitre 4) du Document de référence 2009 de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY contient une description détaillée des facteurs de risques auxquels

le Groupe est exposé. Il n'est pas anticipé de risques ou incertitudes autres que ceux présentés dans ce document.

4.8 PERSPECTIVES 2010

4

Avec des résultats semestriels solides et l'intégration globale d'Agbar à compter du 1^{er} juin 2010, SUEZ ENVIRONNEMENT a relevé ses objectifs 2010 de chiffre d'affaires et de résultat brut d'exploitation ⁽¹⁾ :

- une croissance de son chiffre d'affaires supérieure ou égale à 7 % par rapport à 2009 à taux de change constants ;
- une croissance de son résultat brut d'exploitation (RBE) supérieure ou égale à 9 % par rapport à 2009 à taux de change constants.

Les autres objectifs 2010 sont maintenus :

- une génération de *cash flow* libre supérieure ou égale à 700 millions d'euros (montant du *cash flow* libre 2009 hors éléments non récurrents) ;

- des investissements nets inférieurs à 1,3 milliard d'euros ⁽²⁾ auxquels s'ajoute 0,6 milliard d'euros liés à l'acquisition d'Agbar.

Ces objectifs s'inscrivent dans un contexte de situation économique toujours dégradée en Europe, et offrant peu de visibilité.

À l'horizon 2012, l'objectif de SUEZ ENVIRONNEMENT est un ratio Dette Financière Nette sur RBE aux alentours de 3 fois grâce au programme COMPASS 2 prévoyant 250 millions d'euros d'économies sur le RBE sur la période 2010-2012 et grâce à la poursuite d'une sélectivité des investissements.

(1) Sur la base d'hypothèses de croissance du PIB estimée à 1 % pour l'eurozone et de stabilité des prix moyens des matières premières secondaires par rapport au 31 décembre 2009.

(2) Investissements nets, hors acquisition stratégique. Ils comprennent les investissements de maintenance, de développement organique et financiers et sont nets des cessions.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

5.1 ÉTATS DE SITUATIONS FINANCIÈRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30 juin 2010	31 décembre 2009
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles nettes	5	2 898,9	2 235,8
<i>Goodwill</i>	5	3 709,8	3 069,5
Immobilisations corporelles nettes	5	8 202,1	6 487,9
Titres disponibles à la vente	8	463,5	447,8
Prêts et créances au coût amorti	8	578,7	400,3
Instruments financiers dérivés	8	110,6	44,8
Participations dans les entreprises associées		327,1	322,9
Autres actifs	8	130,9	121,3
Impôts différés actif		775,5	552,9
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		17 197,1	13 683,2
ACTIFS COURANTS			
Prêts et créances au coût amorti	8	222,1	204,6
Instruments financiers dérivés	8	14,3	11,7
Clients et autres débiteurs	8	4 177,1	3 701,4
Stocks		287,5	270,4
Autres actifs	8	922,9	823,5
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	8	491,1	1 141,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	2 776,6	2 711,7
TOTAL ACTIFS COURANTS		8 891,6	8 864,4
TOTAL ACTIF		26 088,7	22 547,6
Capitaux propres part du Groupe		3 872,9	3 675,9
Participations ne donnant pas le contrôle		1 357,1	742,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS		5 230,0	4 418,1
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions	7	1 140,6	1 054,4
Dettes financières	8	8 369,2	6 400,0
Instruments financiers dérivés	8	114,6	62,5
Autres passifs		706,9	635,5
Impôts différés passif		455,2	287,0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		10 786,5	8 439,4
PASSIFS COURANTS			
Provisions	7	479,4	334,6
Dettes financières	8	3 137,1	3 680,2
Instruments financiers dérivés	8	61,4	57,1
Fournisseurs et autres créanciers	8	4 148,3	3 741,4
Autres passifs		2 246,0	1 876,8
TOTAL PASSIFS COURANTS		10 072,2	9 690,1
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		26 088,7	22 547,6

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

5.2 COMPTES DE RÉSULTAT

5

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2010	30 juin 2009
Chiffre d'affaires		6 596,5	5 872,1
Achats		(1 717,9)	(1 284,9)
Charges de personnel		(1 645,8)	(1 585,2)
Amortissements, dépréciations et provisions		(477,2)	(419,7)
Autres produits et charges opérationnels		(2 318,9)	(2 188,9)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	4	436,7	393,4
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel		1,0	2,1
Perte de valeurs sur actifs corporels, incorporels et financiers		(70,8)	(7,7)
Restructurations		(50,2)	(26,5)
Effets de périmètre		364,7	1,1
Autres résultats de cessions et éléments non récurrents		(5,7)	1,0
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	4	675,7	363,4
Charges financières		(245,9)	(175,0)
Produits financiers		57,8	60,0
RÉSULTAT FINANCIER	4	(188,1)	(115,0)
Impôt sur les bénéfices	4	(58,3)	(40,9)
Quote-part de résultat des entreprises associées		13,0	20,7
RÉSULTAT NET		442,3	228,2
Résultat net part du Groupe		386,5	174,9
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		55,8	53,3
Résultat net part du Groupe par action (euro)		0,79	0,36



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

États des résultats globaux

5.3 ÉTATS DES RÉSULTATS GLOBAUX

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30 juin 2010	30 juin 2009
RÉSULTAT NET		442,3	228,2
Actifs financiers disponibles à la vente	8	(0,2)	(31,7)
Couverture d'investissement net		(94,9)	(12,9)
Couverture de flux de trésorerie (hors matières premières)		(20,3)	(11,6)
Couverture de flux de trésorerie (sur matières premières)		11,3	20,6
Pertes et gains actuariels		6,3	28,9
Écarts de conversion		250,3	62,1
Impôts différés		25,6	20,4
Quote-part du résultat global des sociétés associées		10,6	0,6
Autres éléments du résultat global		188,7	76,4
RÉSULTAT GLOBAL		631,0	304,6
Résultat Global part du Groupe		604,1	222,8
Résultat Global des participations ne donnant pas le contrôle		26,9	81,8

5.4 ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

5

(en millions d'euros)

	30 juin 2010	30 juin 2009
RÉSULTAT NET	442,3	228,2
- Quote-part de résultat consolidé d'entreprises associées	(13,0)	(20,7)
+ Dividendes reçus d'entreprises associées	26,1	18,2
- Dotations nettes aux provisions, amortissements & dépréciations	552,4	418,3
- Effets de périmètre et autres résultats de cessions et éléments non récurrents	(358,9)	(2,1)
- Autres éléments sans effet de trésorerie	9,7	28,2
- Charge d'impôt	58,3	40,9
- Résultat financier	188,1	115,0
MBA avant résultat financier et impôt	905,0	826,0
+ Impôt décaissé	(50,3)	(35,5)
Variation du besoin en fonds de roulement	67,2	(25,5)
Flux issus des activités opérationnelles	921,9	765,0
Investissements corporels et incorporels	(624,6)	(544,7)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis ^(a)	(470,2)	(12,1)
Acquisitions de participations dans les entreprises associées et co-entreprises ^(a)	(19,8)	(3,1)
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(30,7)	(102,5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	16,9	3,0
Perte de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie cédés ^(a)	451,4	(0,2)
Cessions de participations dans les entreprises associées et co-entreprises ^(a)	111,5	11,1
Cessions de titres disponibles à la vente	1,2	45,9
Intérêts reçus d'actifs financiers non courants	5,4	8,2
Dividendes reçus sur actifs financiers non courants	15,0	31,0
Variation des prêts et créances émis par l'entreprise et autres	(3,1)	7,9
Flux issus des activités d'investissement	(547,0)	(555,5)
Dividendes payés	(420,8)	(403,0)
Remboursement de dettes financières	(1 215,8)	(1 489,8)
Réduction de capital versée aux participations ne donnant pas le contrôle	(140,6)	-
Variation des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	687,9	(1 157,6)
Intérêts financiers versés	(207,6)	(104,7)
Intérêts financiers reçus sur trésorerie et équivalents de trésorerie	6,0	10,4
Augmentation des dettes financières	972,3	3 211,6
Augmentation de capital	1,9	1,1
Achat/vente de titres d'autocontrôle	(35,3)	3,0
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées ^(a)	(1,1)	-
Flux issus des activités de financement	(353,1)	71,0
Effet des variations de change et divers	43,1	40,2
TOTAL DES FLUX DE LA PÉRIODE	64,9	320,7
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	2 711,7	1 668,5
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	2 776,6	1 989,2

(a) En application d'IAS 27 révisée, les flux de trésorerie liés aux changements de part d'intérêts dans les entités contrôlées doivent désormais être présentés dans la rubrique « flux issus des activités de financement » des états des flux de trésorerie.

Dans ce contexte, le Groupe a revu la présentation des acquisitions et cessions de titres consolidés des états des flux de trésorerie.

Jusqu'au 31 décembre 2009, les lignes « acquisitions d'entités nettes de trésorerie et équivalents de trésorerie acquis » et « cessions d'entités nettes de trésorerie et équivalents de trésorerie cédés » comprenaient les effets trésorerie liés aux acquisitions/cessions d'entités contrôlées ou les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, ceux liés aux acquisitions/cessions d'entreprises associées ainsi que les changements de part d'intérêts dans les entités contrôlées ou les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint.

À compter du 1^{er} janvier 2010, les changements de part d'intérêts dans les entités contrôlées sont présentés sur la ligne « changements de part dans les entités contrôlées » de la rubrique « flux issus des activités de financement ». Les acquisitions et cessions d'entreprises associées et des co-entreprises sont présentées distinctement des flux de trésorerie liés à l'acquisition/cession d'entités contrôlées. Les flux de trésorerie liés aux prises et aux pertes de contrôle sur des filiales sont présentés respectivement sur les lignes « prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis » et « perte de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie cédés ».

L'information comparative du 1^{er} semestre 2009 a été retraitée afin de présenter les flux de trésorerie concernés selon cette nouvelle présentation.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010
États des variations des capitaux propres

5.5 ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées (*)	Variations de justes valeurs et autres (**)	Écarts de conversion (**)	Actions propres	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2008	489 699 060	1 958,8	3 795,9	(2 065,7)	(7,1)	(132,4)	(17,1)	3 532,4	637,6	4 170,0
Résultat net				174,9				174,9	53,3	228,2
Autres éléments du résultat global				25,3	(7,8)	30,4		47,9	28,5	76,4
Résultat global				200,2	(7,8)	30,4		222,8	81,8	304,6
Souscriptions d'actions réservées aux salariés et rémunération sur base d'actions				25,4				25,4		25,4
Augmentation/réduction de capital									0,1	0,1
Dividendes distribués				(317,6)				(317,6)	(83,6)	(401,2)
Achat/vente de titres d'autocontrôle				(0,8)			3,8	3,0		3,0
Autres variations			(195,9) ^(a)	197,4 ^(a)				1,5	61,0 ^(b)	62,5
Capitaux propres au 30 juin 2009	489 699 060	1 958,8	3 600,0	(1 961,1)	(14,9)	(102,0)	(13,3)	3 467,5	696,9	4 164,4
Capitaux propres au 31 décembre 2009	489 699 060	1 958,8	3 600,0	(1 732,1)	(1,7)	(144,4)	(4,7)	3 675,9	742,2	4 418,1
Résultat net				386,5				386,5	55,8	442,3
Autres éléments du résultat global				6,7	(81,6)	292,5		217,5	(28,9)	188,7
Résultat global				393,2	(81,6)	292,5		604,1	26,9	631,0
Souscriptions d'actions réservées aux salariés et rémunération sur base d'actions				9,2				9,2		9,2
Augmentation/réduction de capital									(0,8)	(0,8)
Dividendes distribués				(318,1)				(318,1)	(102,7)	(420,8)
Achat/vente de titres d'autocontrôle				(0,5)			(29,1)	(29,6)		(29,6)
Transactions entre actionnaires et regroupements d'entreprises				(55,5)				(55,5)	694,8	639,3 ^(c)
Autres variations				(13,1)				(13,1)	(3,3)	(16,4)
Capitaux propres au 30 juin 2010	489 699 060	1 958,8	3 600,0	(1 716,9)	(83,3)	148,1	(33,8)	3 872,9	1 357,1	5 230,0

(*) Conformément aux normes IFRS, les pertes et gains actuariels sont présentés dans la rubrique « Réserves consolidées ».

(**) Les réserves de conversion liées aux variations de justes valeurs sont reclassées en écarts de conversion.

L'état des variations des capitaux propres au 30 juin 2009 a été modifié afin de présenter des données comparables.

(a) Par décision du conseil d'administration, la réserve légale a été dotée par prélèvement sur la prime d'apport.

(b) Ce mouvement concerne principalement des entrées de périmètre.

(c) Se reporter à la note 2 sur les opérations majeures. Ce mouvement concerne pour l'essentiel les effets de la prise de contrôle du groupe Agbar.

L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a décidé la distribution d'un dividende de 1,30 euro par action au titre de l'exercice 2009. Un acompte de 0,65 euro par action ayant été versé le 3 juin 2009, SUEZ ENVIRONNEMENT a distribué en mai 2010 le solde de 0,65 euro par action, soit un dividende total distribué de 317,4 millions d'euros auquel s'ajoute une retenue à la source de 0,7 million d'euros.

5.6 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5

SOMMAIRE

Note 1	Base de présentation, principes et méthodes comptables.....	21	Note 8	Instruments financiers	35
Note 2	Opérations majeures.....	24	Note 9	Gestion des risques liés aux instruments financiers.....	38
Note 3	Information sectorielle.....	27	Note 10	Paiements fondés sur des actions.....	43
Note 4	Compte de résultat	30	Note 11	Transactions avec des parties liées	44
Note 5	Goodwill et immobilisations.....	32	Note 12	Litiges	45
Note 6	Participations dans les co-entreprises	33	Note 13	Événements postérieurs à la clôture.....	48
Note 7	Provisions	34			

NOTE 1 Base de présentation, principes et méthodes comptables

1.1 BASE DE PRÉSENTATION

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY SA, société-mère du Groupe est une société anonyme constituée en novembre 2000. Son siège social est situé à Paris (75008), 1 rue d'Astorg – France.

Le Groupe est un acteur mondial dans les activités de l'Eau et de la Propreté. Il est issu du regroupement effectué en 2008 par le Groupe SUEZ de l'ensemble de ses filiales et participations du secteur Environnement au sein de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, dans le cadre des opérations de fusion entre Gaz de France et SUEZ. SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY est coté sur les marchés Euronext Paris (Compartiment A) et Euronext Bruxelles depuis le 22 juillet 2008.

La constitution du Groupe résulte de reclassements réalisés entre des holdings filiales de SUEZ SA, sans que le contrôle par SUEZ SA des entités composant ce Groupe ne s'en trouve remis en cause. Ces opérations de regroupement entre entités sous contrôle commun sont exclues du champ d'application d'IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises* en vigueur au moment de l'opération, et ont été comptabilisées à la valeur comptable dans les comptes consolidés (selon la méthode communément appelée « *pooling of interests* »). En l'absence de principes comptables IFRS sur les regroupements d'entreprises sous contrôle commun, le traitement comptable retenu a fait l'objet d'une analyse par la direction du Groupe au regard des dispositions d'IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* et en particulier de son paragraphe 10 (« sélection et application des méthodes comptables »). IFRS 3 révisée (cf. paragraphe 1.6 Présentation des changements de principes comptables et de présentation des états financiers introduits par les normes IFRS 3 révisée

et IAS 27 révisée) d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2010 ne traite pas des regroupements d'entreprises sous contrôle commun et n'a par ailleurs pas d'effet rétroactif.

Sur cette base, les états financiers consolidés condensés du Groupe au 30 juin 2010, avec leur comparatif pour le premier semestre 2009, sont présentés en retenant la méthode comptable de « *pooling of interests* ».

En date du 3 août 2010, les états financiers consolidés condensés semestriels de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY et de ses filiales au 30 juin 2010, ont été présentés au Conseil d'administration de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY qui a autorisé leur publication.

1.2 RÉFÉRENTIEL

En application du règlement européen du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS), les états financiers consolidés annuels du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union européenne ⁽¹⁾.

Les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2010, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire* qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés condensés intermédiaires n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2009, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

(1) Référentiel disponible sur le site Internet de la Commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

1.3 PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés intermédiaires sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union européenne, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous au paragraphe 1.3.1 :

1.3.1 Normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC applicables de façon obligatoire en 2010

- **IFRS 3 révisée** – *Regroupements d'entreprises* qui s'applique aux prises de contrôle (au sens de la norme IAS 27 révisée) intervenues depuis le 1^{er} janvier 2010 et **IAS 27 révisée** – *États financiers consolidés et individuels*.

Les principaux changements introduits par rapport aux principes comptables exposés dans les notes 1.5.3 « Regroupements d'entreprise » et 1.5.4.1.A. « Détermination des *goodwills* » des états financiers consolidés 2009, sont présentés dans la section 1.6 ci-après.

- **Improvements to IFRS 2009** – *Améliorations annuelles aux normes internationales d'information financière*.
- **Amendement IAS 39** – *Éléments éligibles à la comptabilité de couverture*.
- **Amendement IFRS 2** – *Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie*.
- **Amendement IFRS 5** (Amélioration annuelle des IFRS 2008) – *Classification d'actifs non courants* (ou groupes destinés à être cédés) *comme détenus en vue de la vente*.
- **IFRIC 17** – *Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires*.

Les amendements et interprétations autres que IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée n'ont pas induit d'impact significatif sur les états financiers consolidés condensés du Groupe au 30 juin 2010.

1.3.2 Normes IFRS et interprétations de l'IFRIC dont l'application est obligatoire après 2010 et non anticipée par le Groupe en 2010

- **IFRS 9** – *Instruments financiers* ⁽¹⁾.
- **Amendement IAS 32** – *Classement des émissions de droits*.
- **IAS 24 révisée** – *Parties liées – Informations à fournir* ⁽¹⁾.
- **IFRIC 19** – *Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres* ⁽¹⁾.
- **Amendement IFRIC 14** – *Cotisations payées d'avance au titre des obligations de financement minimal* ⁽¹⁾.

- **Improvements to IFRS 2010** – *Améliorations annuelles aux normes internationales d'information financière* ⁽¹⁾.

L'analyse des incidences de l'application de ces normes et interprétations est en cours.

1.4 UTILISATION DU JUGEMENT ET D'ESTIMATIONS

La crise financière a conduit le Groupe à renforcer les procédures de suivi des risques et à intégrer une évaluation de ces derniers, en particulier de contrepartie, dans l'évaluation des instruments financiers. Cet environnement de crise et de volatilité extrême des marchés a été pris en considération par le Groupe dans les estimations comme les business plans et les différents taux d'actualisation utilisés à la fois pour les tests de pertes de valeur et les calculs des provisions.

1.4.1 Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de la période.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers consolidés condensés semestriels portent principalement sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des *goodwills*, des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges ainsi que les engagements de retraite et assimilés ;
- les passifs de renouvellement ;
- les instruments financiers ;
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dit en compteur ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

Des informations complémentaires sur le contenu de ces estimations sont présentées dans la Note 1 des états financiers consolidés 2009.

1.4.2 Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la direction du Groupe a fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

(1) Ces normes et interprétations n'étant pas encore adoptées par l'Union européenne, il s'agit d'une traduction libre.

En particulier, le Groupe a exercé son jugement pour la comptabilisation des contrats de concession, la classification des accords qui contiennent des contrats de location, et la comptabilisation des acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾.

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément dans l'état de situation financière les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

1.5 PARTICULARITÉS PROPRES A L'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Saisonnalité des activités

Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières mais les variations climatiques ont des effets plus importants que la saisonnalité sur les différents indicateurs d'activité et de résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2010 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2010.

Impôt sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours.

Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées au début de l'exercice. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants comptabilisés dans l'état de situation financière au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

Provisions pour reconstitution de sites

Ces provisions sont recalculées une fois par an pour l'établissement de l'état de situation financière au 31 décembre (voir Note 16.4 des notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2009).

1.6 PRÉSENTATION DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTRODUIIS PAR LES NORMES IFRS 3 RÉVISÉE ET IAS 27 RÉVISÉE

L'entrée en vigueur de la norme IFRS 3 révisée modifie les principes comptables Groupe applicables aux regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010.

Les principales modifications ayant un impact sur les États Financiers du Groupe sont :

- la comptabilisation en charge des coûts directs liés à une acquisition donnant le contrôle ;
- dans le cas d'une acquisition par achats successifs de titres, les participations détenues antérieurement à la prise de contrôle sont réévaluées par résultat à la juste valeur à la date du regroupement ;
- pour chaque prise de contrôle, l'acquéreur doit évaluer toute participation ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾ dans l'entreprise acquise, soit à la juste valeur, soit à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Auparavant, seule cette dernière option était autorisée. Le Groupe déterminera au cas par cas l'option qu'il souhaite appliquer pour comptabiliser ces participations ne donnant pas le contrôle ;
- les transactions (achats ou ventes) de participations ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾ et qui ne se traduisent pas par une modification du contrôle, sont comptabilisées comme des transactions entre actionnaires. En conséquence toute différence entre la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue et la valeur comptable correspondante de la participation ne donnant pas le contrôle est comptabilisée directement dans les capitaux propres ;
- conformément à IAS 7 révisée suite à la révision d'IAS 27, l'état des flux de trésorerie comparatif a été retraité.

Les modifications introduites par ces nouvelles normes ont conduit le Groupe à créer dans le compte de résultat une ligne « Effets de périmètre » qui est présentée comme un élément non courant du résultat des activités opérationnelles. Les impacts suivants sont comptabilisés sur cette ligne :

- les coûts directs d'acquisition en cas de prise de contrôle,
- les effets des réévaluations, à la juste valeur à la date d'acquisition, des intérêts précédemment détenus en cas d'acquisitions par étapes ;
- les compléments de prix ultérieurs,
- les résultats de cessions de participations qui conduisent à un changement de méthode de consolidation ainsi que, le cas échéant, les effets des réévaluations des intérêts conservés.

(1) Anciennement Intérêts Minoritaires.



La rubrique « Autres résultats de cessions et éléments non récurrents ⁽¹⁾ » du résultat des activités opérationnelles comprend les plus ou moins-values de cession sur les actifs non courants et les titres disponibles à la vente.

À compter du 1^{er} janvier 2010, les cessions d'actifs non courants ne comprennent pas les cessions de participations conduisant à un changement de méthode de consolidation qui sont désormais incluses dans la ligne « Effets de périmètre ».

En l'absence de disposition normative sur les engagements d'achats de participations ne donnant pas le contrôle (puts sur minoritaires) et au vu des recommandations de l'AMF pour la clôture 2009, le Groupe a décidé de conserver ses méthodes comptables antérieures (décrites dans la Note 1 des états financiers consolidés 2009) pour les instruments comptabilisés avant le 1^{er} janvier 2010.

NOTE 2 Opérations majeures

2.1 ÉVÉNEMENTS SURVENUS AU PREMIER SEMESTRE 2010

2.1.1 Finalisation de la prise de contrôle amicale d'Aguas de Barcelona

Le processus de prise de contrôle par SUEZ ENVIRONNEMENT des activités eau et environnement d'Aguas de Barcelona (Agbar), annoncé le 22 octobre 2009, a été finalisé le 8 juin 2010. Désormais, SUEZ ENVIRONNEMENT détient 75,01 % du capital d'Agbar et intègre globalement Agbar dans ses comptes consolidés depuis cette prise de contrôle. Criteria CaixaCorp (Criteria), partenaire historique du Groupe dans Agbar, conserve une participation de 24,03 % ; le solde (0,96 %) est détenu par des actionnaires n'ayant pas apporté leurs titres dans le cadre de l'Offre Publique de Retrait lancée par Agbar entre les 10 et 24 mai derniers.

Les étapes de cette prise de contrôle au cours du semestre ont été les suivantes :

- **12 janvier 2010** : approbation en Assemblée générale d'Agbar des résolutions relatives à l'Offre Publique de Retrait de la cote des actions de la Société, suivie de l'annulation des titres acquis dans ce cadre ainsi qu'à la cession par Agbar à Criteria de sa participation dans Adeslas (activité d'assurance santé) ;
- **27 avril 2010** : décision favorable de la Commission européenne pour la prise de contrôle d'Agbar par SUEZ ENVIRONNEMENT ;
- **7 mai 2010** : approbation par la CNMV (autorité espagnole des marchés financiers) de l'Offre Publique de Retrait de la cote lancée par Agbar sur ses propres titres à un prix de 20 euros par action. L'Offre s'est déroulée du 10 au 24 mai 2010 ;

- **12 mai 2010** : accord de l'autorité de contrôle espagnole des assurances sur la cession par Agbar du contrôle d'Adeslas à Criteria ;
- **27 mai 2010** : annonce des résultats de l'Offre Publique de Retrait. 91,27 % des actionnaires minoritaires ont apporté leurs titres à l'Offre. Cette opération représente un investissement de 273 millions d'euros pour Agbar. Les titres acquis par Agbar dans le cadre de cette Offre ont ensuite été annulés ;
- **8 juin 2010** : finalisation des accords entre SUEZ ENVIRONNEMENT et Criteria. Agbar cède la totalité de sa participation dans Adeslas à Criteria pour 687 millions d'euros et parallèlement Criteria cède une partie de ses titres Agbar au Groupe au prix de 20 euros par action, soit un montant total de 666 millions d'euros. À l'issue de ces opérations, Criteria conserve une participation minoritaire significative dans Agbar de 24,03 %.

Criteria et SUEZ ENVIRONNEMENT ont signé un nouveau pacte d'actionnaires (voir Note 6 « Participations dans les co-entreprises »).

Cette opération majeure pour le Groupe SUEZ ENVIRONNEMENT est traitée dans les comptes consolidés au 30 juin 2010 conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises. Le Groupe a ainsi réévalué à la juste valeur à la date d'acquisition, soit 20 euros par action, les intérêts qu'il détenait précédemment. Les conséquences de la prise de contrôle en compte de résultat consolidé figurent sur la ligne « effets de périmètre » du résultat des activités opérationnelles (voir Note 4.2.3 « Effets de périmètre »). Les travaux d'affectation du coût du regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs assumés seront finalisés au cours du second semestre 2010 (voir Note 5 « Goodwill et immobilisations »).

(1) Anciennement « Cessions d'actifs »

2.1.2 Finalisation du processus de décroisement des participations communes dans l'eau avec Veolia Environnement

Le 23 mars 2010, suite aux consultations des instances représentatives du personnel des sociétés concernées et à l'accord des autorités européennes de la Concurrence, SUEZ ENVIRONNEMENT et Veolia Environnement ont annoncé le décroisement de l'ensemble de leurs participations communes dans des sociétés (dites « paritaires ») de gestion de l'eau en France.

Au terme de ce processus, lancé le 19 décembre 2008, SUEZ ENVIRONNEMENT *via* sa filiale Lyonnaise des Eaux, détient à 100 % les huit sociétés suivantes :

- Société d'Exploitation du Réseau d'Assainissement de Marseille (SERAM) ;
- Société Provençale des Eaux (SPE) ;
- Société des Eaux du Nord (SEN) et ses filiales ;
- Société des Eaux de Versailles et de Saint Cloud (SEVESC) et ses filiales ;
- Société Martiniquaise des Eaux (SME) ;
- Société Guyanaise des Eaux (SGDE) ;
- Société Stéphanoise des Eaux (SSE) ;
- Société Nancéienne des Eaux (SNE).

Cette opération est traitée dans les comptes consolidés au 30 juin 2010 conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises. Le Groupe a ainsi réévalué à la juste valeur à la date d'acquisition les intérêts précédemment détenus par Lyonnaise des Eaux dans les sociétés dont le Groupe a pris le contrôle. Les conséquences en compte de résultat consolidé figurent sur la ligne « effets de périmètre » du résultat des activités opérationnelles (voir Note 4.2.3 « Effets de périmètre »). Les travaux d'affectation du coût du regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs assumés seront finalisés au cours du second semestre 2010 (voir Note 5 « *Goodwill* et immobilisations »).

Lyonnaise des Eaux a, en parallèle, cédé à Veolia-Eau l'intégralité de ses participations dans la Société des Eaux de Marseille, ainsi que dans la Société des Eaux d'Arles, générant une plus-value consolidée de 81 millions d'euros (voir Note 4.2.3 « Effets de périmètre »).

2.1.3 Contrats significatifs

Sur le marché espagnol, Agbar a renouvelé les contrats de Ponferrada (Province du Leon) d'une durée de 25 ans, pour un chiffre d'affaires cumulé de 137 millions d'euros, et de La Oliva (Fuerteventura) d'une durée de 50 ans, pour un chiffre d'affaires cumulé de 64 millions d'euros.

SUEZ ENVIRONNEMENT, *via* sa filiale américaine United Water, a remporté un contrat de conception, construction et exploitation (DBO) d'une durée de 10 ans et générant un chiffre d'affaires cumulé de 73 millions d'euros, portant sur les installations de collecte et de traitement des eaux usées de la ville d'East Providence (Rhode Island). United Water exploite les installations et a la responsabilité opérationnelle du système ainsi que celle de la mise en conformité des infrastructures et des processus de traitement.

Un groupement composé d'Agbar (51 %) et Degrémont (49 %) a signé un contrat d'une valeur totale de 260 millions d'euros avec Aguas Andinas pour l'extension, puis l'exploitation pendant 5 ans de la station de traitement des eaux usées de Mapocho dans la vallée de Santiago (Chili). Le contrat prévoit aussi la modernisation de l'installation pour assurer la valorisation énergétique des boues.

Degrémont, en consortium avec le constructeur brésilien Odebrecht, a signé avec le Ministère de la Santé du Panama, un contrat pour la conception, la construction puis l'exploitation sur 4 ans d'une station d'épuration des eaux résiduaires urbaines de la capitale pour une valeur totale de 170 millions d'euros dont 80 millions d'euros de chiffre d'affaires pour Degrémont.

SUEZ ENVIRONNEMENT, *via* ses filiales Degrémont et Ondeo Industrial Solutions (OIS), a signé avec le consortium EGESA-TKK, en charge de la construction de la douzième raffinerie de Petrobras au nord-est du Brésil, un contrat pour la conception et la construction d'une station de traitement et de recyclage des eaux résiduaires industrielles de la nouvelle installation. Le chiffre d'affaires cumulé de ce contrat s'élèvera à 97 millions d'euros, dont 49 millions d'euros pour Degrémont.

Le Groupe par le biais de sa filiale Sino French Water et aux côtés de Chongqing Water Group et de Changshou Chemical Industrial Park Development and Construction Company Ltd, a obtenu un nouveau contrat de concession de 30 ans, avec une extension possible de 20 ans, portant sur des services de traitement des eaux industrielles du parc industriel et chimique de Chongqing Changshou.

SITA UK, filiale britannique de SUEZ ENVIRONNEMENT spécialisée dans la gestion des déchets, a été retenue pour entrer en négociations exclusives avec le Comté du Suffolk dans le cadre d'un contrat de *Private Finance Initiative* (PFI) pour gérer sur 25 ans les déchets ménagers du Comté. Le chiffre d'affaires prévisionnel sur la durée du contrat s'élève à 1 milliard de livres sterling. Ce contrat prévoit la construction et l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique des déchets d'une capacité de 269 000 tonnes par an et la production d'électricité pour l'équivalent de 30 000 foyers. SITA UK investira 180 millions de livres sterling pour la construction de cette unité.

SITA UK a renouvelé le contrat de traitement des déchets d'Aberdeenshire pour un chiffre d'affaires cumulé de 200 millions de livres sterling sur une durée de 15 ans avec une extension possible de 5 ans supplémentaires.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

Notes annexes aux états financiers consolidés

2.1.4 Acquisitions

SUEZ ENVIRONNEMENT a, au cours du semestre, renforcé sa participation dans ACEA et franchi le seuil des 5 % du capital de ce groupe italien coté. ACEA est contrôlée à 51 % par la ville de Rome et active dans les secteurs de l'eau et de l'électricité.

2.1.5 Succès de la mise en bourse de Chongqing Water Group

Fin mars 2010, les titres de la société Chongqing Water Group (CWG) ont été admis à la cotation de la bourse de Shanghai suite à une opération d'augmentation de capital. SUEZ ENVIRONNEMENT, *via* sa filiale Suyu (détenue à 50 %), n'ayant pas participé à cette opération, a donc été dilué. La participation de Suyu au capital de CWG est ainsi passée de 15 % à 13,4 %.

2.1.6 Emprunts obligataires

Dans le cadre du programme EMTN, mis en place en mars 2009, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a émis le 24 juin 2010, une tranche de 500 millions d'euros à échéance 24 juin 2022 et portant un coupon de 4,125 %.

2.2 ÉVÉNEMENTS SURVENUS AU PREMIER SEMESTRE 2009

2.2.1 Emprunts obligataires

Dans le cadre de sa politique de financement, de diversification et d'allongement de la maturité de sa dette, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a réalisé un ensemble d'émissions obligataires dans le cadre d'un programme Euro Medium Term Notes (EMTN) mis en place en mars 2009. Le montant émis au cours du 1^{er} semestre 2009 s'élève à 2,35 milliards d'euros. Le détail de ces opérations est repris dans la Note 7.3.4 du rapport financier semestriel 2009.

2.2.2 Acquisitions

SUEZ ENVIRONNEMENT, *via* sa filiale Sino French Water Development (SFWD) a participé à la constitution d'une nouvelle joint-venture pour l'approvisionnement en eau à Tianjin, Chine. Tianjin Sino French Jieyuan Water Co., est une joint-venture détenue respectivement à 52 % et 48 % par SFWD et Tianjin

Water Works Group. Cette société est en charge de l'exploitation de la station d'eau de Jieyuan, qui alimente 1 million d'habitants, soit le tiers de la population urbaine de Tianjin.

SUEZ ENVIRONNEMENT, *via* sa filiale SITA Sverige a acquis les titres de la société Allren i Sverige AB. Allren i Sverige AB est active dans les métiers de la collecte, du tri et du recyclage de déchets.

2.2.3 Cession

Le Groupe a cédé la totalité de sa participation dans le groupe Wasteman, spécialisé dans la collecte et le traitement des déchets en Afrique du Sud.

2.2.4 Consolidation de Nuove Acque et Acque Toscane

Les sociétés italiennes Nuove Acque et Acque Toscane ont été intégrées dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2009. Nuove Acque, est en charge de la gestion des services d'eau et d'assainissement de 37 communes autour d'Arezzo (Toscane, Italie) regroupant 350 000 habitants. Acque Toscane gère la distribution d'eau des municipalités de Montecatini Terme, Ponte Buggianese et Fiesole (région de Florence) représentant une population desservie d'environ 50 000 habitants.

2.2.5 Mise en service de l'incinérateur d'EVI

L'usine d'incinération d'EVI, située dans le parc industriel international Europapark à Emlichheim-Coevorden sur la frontière germano-néerlandaise, est entrée en service le 2 avril 2009. Cette usine d'incinération d'une capacité totale de 365 000 tonnes permet l'internalisation du traitement des flux de déchets collectés dans la zone Benelux-Allemagne.

2.2.6 Déménagement des équipes du siège de SUEZ ENVIRONNEMENT et des sièges des filiales françaises

Le Groupe SUEZ ENVIRONNEMENT a décidé de réunir dans un même lieu les équipes du siège de la société SUEZ ENVIRONNEMENT ainsi que celles de ses filiales Lyonnaise des Eaux, SITA France, Degrémont et OIS. Le déménagement de ces équipes sur un seul site à La Défense sera finalisé fin 2010.

NOTE 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 – *Information sectorielle*, les secteurs retenus ci-après pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base des reportings internes, notamment ceux suivis par le Comité de direction, constitué des principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Les secteurs retenus par le Groupe sont au nombre de 4 :

- Eau Europe ;
- Propreté Europe ;
- International ;
- Autres.

La distinction est faite entre les métiers de distribution et de traitement de l'eau, et les métiers de collecte et de traitement des déchets en Europe.

Les activités réalisées à l'international sont regroupées, et séparées de celles effectuées sur la zone Europe. Cette segmentation spécifique permet de refléter, en cohérence avec les systèmes internes d'organisation et avec la structure de gestion du Groupe, la différence de stratégie de développement mise en place à l'international par rapport à celle qui est suivie en Europe.

3.1 SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les filiales de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY sont réparties selon les secteurs opérationnels suivants :

- Eau Europe : prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau). Ces prestations sont délivrées au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'industriels ;
- Propreté Europe : prestations de collecte et de traitement des déchets tant vis-à-vis des collectivités locales que des industriels. Ces prestations incluent la collecte, le tri, le recyclage, le compostage, la valorisation énergétique et l'enfouissement, tant pour les déchets banals que spéciaux ;
- International : segments d'activité dans lesquels le Groupe se développe, en fonction des opportunités, dans les métiers de l'eau, de la propreté et de l'ingénierie, en privilégiant la maîtrise des risques induits par les environnements locaux (mise en place de partenariats, politique de couverture, limitation des capitaux investis ou investissements dans des contextes fortement régulés).

Le secteur Autres est principalement constitué de holdings dont SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

3.2 INDICATEURS CLÉS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL**CHIFFRE D'AFFAIRES**

(en millions d'euros)	30 juin 2010			30 juin 2009		
	Hors Groupe	Groupe	Total	Hors Groupe	Groupe	Total
Eau Europe	2 015,6	6,1	2 021,7	1 926,7	4,1	1 930,8
Propreté Europe	2 864,9	12,6	2 877,5	2 599,0	17,8	2 616,8
International	1 706,9	17,5	1 724,4	1 338,0	16,3	1 354,3
Autres	9,1	25,2	34,3	8,4	19,0	27,4
Élimination des transactions internes		(61,4)	(61,4)		(57,2)	(57,2)
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	6 596,5	-	6 596,5	5 872,1	-	5 872,1

EBITDA

(en millions d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2009
Eau Europe	443,2	419,9
Propreté Europe	403,1	368,3
International	245,5	196,8
Autres	(49,5)	(34,4)
TOTAL EBITDA	1 042,3	950,6



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

Notes annexes aux états financiers consolidés

ROC

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Eau Europe	196,6	209,5
Propreté Europe	155,8	132,2
International	141,0	110,8
Autres	(56,7)	(59,1)
TOTAL ROC	436,7	393,4

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Eau Europe	(144,4)	(115,5)
Propreté Europe	(222,9)	(223,9)
International	(74,7)	(66,3)
Autres	(1,2)	(1,0)
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(443,2)	(406,7)

PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Eau Europe	(27,3)	(1,1)
Propreté Europe	(33,6)	(7,3)
International	(7,2)	0,8
Autres	(2,7)	(0,1)
TOTAL PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS	(70,8)	(7,7)

CAPITAUX EMPLOYÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Eau Europe	5 741,6	3 423,8
Propreté Europe	4 269,9	4 370,6
International	3 243,5	2 788,3
Autres	22,9	(51,1)
TOTAL CAPITAUX EMPLOYÉS	13 277,9	10 531,6

INVESTISSEMENTS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Eau Europe	(826,3)	(182,8)
Propreté Europe	(212,5)	(245,4)
International	(102,5)	(141,9)
Autres	(4,0)	(92,3)
TOTAL INVESTISSEMENTS	(1 145,3)	(662,4)

3.3 INDICATEURS CLÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Les indicateurs ci-dessous sont ventilés :

- par zone de commercialisation à la clientèle pour le chiffre d'affaires ;
- par zone d'implantation des sociétés consolidées pour les capitaux employés.

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires		Capitaux employés	
	30 juin 2010	30 juin 2009	30 juin 2010	31 décembre 2009
France	2 876,8	2 624,7	2 523,4	2 381,2
Europe	2 419,3	2 288,0	7 481,8	5 552,3
International	1 300,4	959,4	3 272,7	2 598,1
TOTAL	6 596,5	5 872,1	13 277,9	10 531,6

3.4 RÉCONCILIATION DE L'EBITDA AVEC LE ROC

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Résultat Opérationnel courant	436,7	393,4
(-) Dotations nettes aux amortissements et provisions	477,2	419,7
(-) Paiements en actions (IFRS 2)	9,9	28,2
(-) Charges nettes décaissées des concessions	118,5	109,3
EBITDA	1 042,3	950,6

3.5 RÉCONCILIATION DES CAPITAUX EMPLOYÉS AUX RUBRIQUES DE L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
(+) Immobilisations incorporelles et corporelles	11 101,0	8 723,7
(+) <i>Goodwills</i> nets	3 709,8	3 069,6
(+) Titres disponibles à la vente (hors VMP)	459,3	445,2
(+) Participation dans des entreprises associées	327,1	322,9
(+) Créances clients et comptes rattachés	4 177,1	3 701,4
(+) Stocks	287,5	270,4
(+) Prêt et créances rattachés à des participations	798,4	605,0
(+) Autres actifs courants et non courants	1 053,8	944,8
(-) Provisions et pertes/gains actuariels sur retraites	(1 534,9)	(1 297,6)
(-) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 148,3)	(3 741,4)
(-) Autres passifs courants et non courants	(2 952,9)	(2 512,3)
(-) Autres passifs financiers	-	-
CAPITAUX EMPLOYÉS	13 277,9	10 531,6



NOTE 4 Compte de résultat

4.1 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Les variations du résultat opérationnel courant sont commentées dans le rapport d'activité (voir chapitre 4 du présent document).

4.2 RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

(en millions d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2009
Résultat opérationnel courant	436,7	393,4
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	1,0	2,1
Perte de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers	(70,8)	(7,7)
Restructurations	(50,2)	(26,5)
Effets de périmètre	364,7	1,1
Autres résultats de cessions et éléments non récurrents	(5,7)	1,0
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	675,7	363,4

4.2.1 Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers

(en millions d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2009
Pertes de valeur :		
Goodwills	(4,8)	(0,7)
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(55,7)	(5,8)
Actifs financiers	(21,4)	(9,2)
Total des pertes de valeur	(81,9)	(15,7)
Reprises de pertes de valeur :		
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	0,2	6,9
Actifs financiers	10,9	1,1
Total des reprises de pertes de valeur	11,1	8,0
TOTAL	(70,8)	(7,7)

Au-delà des tests de perte de valeur systématiques annuels relatifs aux *goodwills* et aux immobilisations incorporelles non amortissables réalisés au second semestre, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur sur l'ensemble des *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles. Les pertes de valeur éventuelles résultent de la comparaison entre la valeur comptable de l'actif concerné et sa valeur recouvrable (c'est-à-dire sa valeur d'utilité qui résulte soit d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés soit d'une valeur de marché).

4.2.1.1 Pertes de valeur sur *goodwills*

Au 30 juin 2010 comme au 30 juin 2009, les tests ponctuels menés sur les *goodwills* n'ont donné lieu à la constatation d'aucune perte de valeur significative.

4.2.1.2 Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles

Au 30 juin 2010, ce montant enregistre principalement, d'une part les conséquences comptables sur la valeur des actifs

des difficultés rencontrées dans le secteur du recyclage des plastiques et des pneumatiques (Propreté Europe), et d'autre part celles liées à la sous-rentabilité prolongée d'activités périphériques dans le secteur Eau Europe. Enfin, ce montant inclut aussi l'impact de l'incendie d'un centre de tri en Allemagne.

4.2.2 Restructurations

Au 30 juin 2010, ce montant comporte principalement les coûts liés au plan de restructuration, décidé par Agbar et ses filiales, dont l'impact en contribution au résultat des activités opérationnelles est de 34,2 millions d'euros.

Au 30 juin 2009, ce poste comprenait principalement les coûts d'adaptation liés au ralentissement de l'activité dans le secteur Propreté Europe ainsi que les frais liés au déménagement des sociétés SITA France, OIS, Degrémont, Lyonnaise des Eaux et SUEZ ENVIRONNEMENT sur un site unique à la Défense.

4.2.3 Effets de périmètre

Au 30 juin 2010, en application de la norme IFRS 3 révisée, ce poste comprend :

- une plus-value de 120 millions d'euros pour réévaluation, à une juste valeur de 149 millions d'euros, des intérêts précédemment détenus par Lyonnaise des Eaux dans les huit sociétés paritaires dont elle a pris le contrôle, à l'occasion du décroisement des participations dans les filiales communes avec Veolia-Eau ;
- une plus-value de 167 millions d'euros pour réévaluation, à une juste valeur de 1 374 millions d'euros, des intérêts

précédemment détenus dans Agbar, à l'occasion de sa prise de contrôle par SUEZ ENVIRONNEMENT.

Les deux opérations sont décrites en Note 2 « Opérations majeures ». Dans les deux cas, les frais externes liés à ces opérations sont inclus dans ce poste.

Le poste inclut également au 30 juin 2010, un montant de 81 millions d'euros correspondant au résultat de cession des titres de la Société des Eaux de Marseille et de la Société des Eaux d'Arles à Veolia-Eau par Lyonnaise des Eaux dans le cadre du décroisement des sociétés « paritaires ». Se reporter à la Note 2 « Opérations majeures ».

4.3 RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	30 juin 2010			30 juin 2009		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Coût de la dette nette	(218,8)	31,0	(187,8)	(149,4)	16,8	(132,6)
Charges d'intérêts sur dette brute	(184,7)	-	(184,7)	(149,4)	-	(149,4)
Résultat de change sur dettes financières et couvertures	-	22,0	22,0	-	1,9	1,9
Résultat des couvertures sur emprunts	(34,1)	-	(34,1)	-	1,6	1,6
Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	8,0	8,0	-	13,3	13,3
Coût d'emprunts capitalisés ^(a)	-	1,0	1,0	-	-	-
Autres produits et charges financiers	(27,1)	26,8	(0,3)	(25,6)	43,1	17,5
RÉSULTAT FINANCIER	(245,9)	57,8	(188,1)	(175,0)	60,0	(115,0)

(a) Les coûts d'emprunts capitalisés sont reclassés depuis le 31 décembre 2009 de la rubrique « Autres produits et charges financiers » à la rubrique « Coût de la dette nette » et sont désormais présentés en diminution des charges financières. Les données au 30 juin 2009 ont été retraitées à des fins de comparabilité.

La variation du coût de la dette nette sur la période correspond essentiellement aux coûts relatifs à l'émission en 2009 et fin juin 2010, par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY de plusieurs tranches d'emprunts obligataires, dans le cadre du programme EMTN, pour un montant global de 3,5 milliards d'euros. Ces coûts sont en partie compensés par les produits de placement liés à ces émissions.

Les variations du résultat de change sur dettes financières et du résultat des couvertures sur emprunts sont directement liées à l'évolution des taux de change sur le premier semestre 2010 comparativement au premier semestre 2009.

4.4 IMPÔTS

(en millions d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2009
Résultat net (a)	442,3	228,2
Charge totale d'impôt sur les bénéfices comptabilisée en résultat (b)	(58,3)	(40,9)
Quote-part de résultat des entreprises associées (c)	13,0	20,7
Résultat avant impôt et résultat des entreprises associées (a) - (b) - (c) = (d)	487,6	248,4
Taux effectif d'impôt -(b)/(d)	12,0 %	16,5 %



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

Notes annexes aux états financiers consolidés

Le taux effectif d'impôt du Groupe ressort à 12,0 % au 30 juin 2010 contre 16,5 % au 30 juin 2009.

Le faible taux effectif d'impôt au 30 juin 2010 résulte principalement de l'impact de l'imposition à taux réduit ou de la non-imposition des plus-values générées par les opérations de prise de contrôle d'Agbar en Espagne et de décroisement des participations communes dans l'eau avec Veolia-Eau en France. Retraité de ces éléments, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2010 ressortirait à 36 %.

Le taux effectif d'impôt au 30 juin 2009 résultait principalement des impacts liés à la première reconnaissance des stocks d'impôts différés actifs sur provisions non déductibles et autres différences temporelles par les sociétés du groupe d'intégration fiscale français dont SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY est la société-mère. Retraité de ces impacts, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2009 ressortait à 32 %.

Par ailleurs, l'ensemble des actifs d'impôts différés sur reports déficitaires continue à être reconnu de la même manière qu'en 2008 et 2009.

NOTE 5 *Goodwill* et immobilisations

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Goodwill</i>	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Immobilisations corporelles</i>
A. VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2009	3 261,6	4 351,0	13 197,0
Acquisitions	-	135,1	386,7
Cessions	-	(4,6)	(98,0)
Variations de périmètre	376,6	964,9	2 719,9
Écarts de conversion	196,9	97,4	577,1
Autres	(29,3)	(15,7)	(58,5)
Au 30 juin 2010	3 805,8	5 528,1	16 724,2
B. AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2009	(192,1)	(2 115,2)	(6 709,1)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	(4,8)	(120,2)	(378,8)
Cessions	-	5,5	86,0
Variations de périmètre	114,9	(361,2)	(1 366,6)
Écarts de conversion	(13,6)	(39,1)	(185,7)
Autres	(0,4)	1,0	32,1
Au 30 juin 2010	(96,0)	(2 629,2)	(8 522,1)
C. VALEUR NETTE COMPTABLE = A + B AU 31 DÉCEMBRE 2009	3 069,5	2 235,8	6 487,9
Au 30 juin 2010	3 709,8	2 898,9	8 202,1

Les variations de *goodwill* enregistrées sur la ligne « Variations de périmètre » correspondent essentiellement à la prise de contrôle du groupe Agbar par SUEZ ENVIRONNEMENT comme décrit en Note 2 « Opérations majeures » (complément de *goodwill* de 227 millions d'euros portant le *goodwill* provisoire à 857 millions d'euros), ainsi qu'à celui lié au décroisement des sociétés paritaires anciennement détenues conjointement par Lyonnaise des Eaux et Veolia-Eau (227 millions d'euros). Ces montants sont provisoires, dans la mesure où la comptabilisation de ces deux regroupements d'entreprises sera finalisée au cours du second semestre 2010.

Concernant Agbar, et du fait de la participation résiduelle de Criteria et de personnes physiques, le Groupe a décidé d'évaluer la participation ne donnant pas le contrôle à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable du groupe Agbar.

Les variations nettes de périmètre ont un impact de 1 957 millions d'euros sur les immobilisations incorporelles et corporelles. Ces variations sont liées pour l'essentiel aux deux opérations précédemment citées : prise de contrôle du groupe Agbar (1 881 millions d'euros) et décroisement des paritaires (62 millions d'euros).

Concernant, l'ensemble des *goodwills*, en l'absence d'identification d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2010, aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée au 30 juin 2010.

Les écarts de conversion sur la valeur brute des immobilisations corporelles sont essentiellement constatés sur le dollar américain (315 millions d'euros), la livre sterling (108 millions d'euros), le peso chilien (62 millions d'euros) et le dollar australien (44 millions d'euros).

NOTE 6 Participations dans les co-entreprises

Les contributions des principales co-entreprises dans les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Pourcentage d'intégration	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Au 30 juin 2010					
Groupe Agbar	100,0	NA	NA	NA	NA
TOTAL		NA	NA	NA	NA
Au 31 décembre 2009					
Groupe Agbar	51,0	951,2	2 873,9	942,3	1 026,3
TOTAL		951,2	2 873,9	942,3	1 026,3

En 2009, l'ensemble du groupe Agbar était intégré proportionnellement à 51 % dans les comptes consolidés de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

Le groupe Agbar est intégré globalement depuis sa prise de contrôle exclusive par SUEZ ENVIRONNEMENT. L'opération est décrite dans la Note 2 « opérations majeures ».



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

Notes annexes aux états financiers consolidés

NOTE 7 Provisions

(en millions d'euros)	31 décembre 2009	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour excédent	Variation de périmètre	Effet de la désactuali- sation ^(a)	Écarts de change ^(b)	Autres	30 juin 2010
Retraites et autres avantages du personnel	442,8	13,7	(13,7)	-	10,8	8,7	26,3	8,4	497,0
Risques sectoriels	105,0	10,1	(5,1)	-	13,6	-	0,2	(2,2)	121,6
Garantie	41,4	2,8	(2,0)	-	-	-	3,4	0,4	46,0
Risques fiscaux, autres litiges et réclamations	132,7	13,2	(2,6)	(0,1)	37,0	-	0,6	-	180,8
Reconstitution de sites	490,5	13,7	(10,1)	-	1,1	8,2	12,7	3,4	519,5
Restructurations	34,6	34,9	(8,1)	(0,1)	23,0	-	0,1	0,2	84,6
Autres risques	142,0	27,3	(20,9)	-	20,3	0,2	4,7	(3,1)	170,5
TOTAL PROVISIONS	1 389,0	115,7	(62,5)	(0,2)	105,8	17,1	48,0	7,1	1 620,0

(a) Pour les retraites et autres avantages du personnel, le montant présenté correspond à la charge d'intérêts sur les obligations de retraite, nette du rendement attendu sur les actifs de couverture.

(b) Les effets de change au 30 juin 2010 sont de 48 millions d'euros et sont principalement générés par les filiales américaines, suédoises et anglaises.

La colonne « Autres » se compose notamment, pour les retraites et autres avantages du personnel, des gains et pertes actuariels générés en 2010 et comptabilisés en réserves.

Les hypothèses macro-économiques retenues pour le 30 juin 2010 sur les engagements de retraite et autres avantages à long terme ont été établies en tenant compte des évolutions de marché. Les modifications par rapport au 31 décembre 2009 portent principalement sur les engagements dans la zone euro avec un taux d'inflation de 2 % et un taux d'actualisation de 3,9 %.

Le Groupe a pris connaissance du projet de réforme sur les retraites en France, qui vise à porter progressivement l'âge de départ à la retraite, fixé aujourd'hui à 60 ans, à 62 ans en 2018. Les impacts sont en cours d'analyse.

L'effet de désactualisation portant sur les retraites et autres avantages du personnel correspond à la charge d'intérêts sur les engagements de retraite, nette du rendement attendu sur les actifs de couverture.

L'augmentation du total des provisions pour risques et charges au 30 juin 2010 par rapport au 31 décembre 2009 provient pour l'essentiel :

- de la dotation d'une provision pour restructuration chez Agbar (voir Note 4.2.2 « Restructurations ») ;
- du changement de méthode de consolidation d'Agbar (voir Note 2 « Opération majeures ») à hauteur de 109 millions d'euros.

Les flux de dotations, reprises et variations liées à la désactualisation présentés ci-dessus, sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat au 30 juin 2010 :

(en millions d'euros)	(Reprises)/Dotations nettes
Résultat des activités opérationnelles	45,0
Autres produits et charges financiers	17,1
Impôts	8,0
TOTAL	70,1

NOTE 8 Instruments financiers**8.1 ACTIFS FINANCIERS**

Les différents actifs financiers sont les suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Titres disponibles à la vente	463,5	-	463,5	447,8	-	447,8
Prêts et créances au coût amorti	709,6	5 322,1	6 031,7	521,6	4 729,5	5 251,1
● Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)	578,7	222,1	800,8	400,3	204,6	604,9
● Clients et autres débiteurs	-	4 177,1	4 177,1	-	3 701,4	3 701,4
● Autres actifs	130,9	922,9	1 053,8	121,3	823,5	944,8
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	110,6	505,4	616,0	44,8	1 152,8	1 197,6
● Instruments financiers dérivés (yc. matières premières)	110,6	14,3	124,9	44,8	11,7	56,5
● Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés	-	491,1	491,1	-	1 141,1	1 141,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	2 776,6	2 776,6	-	2 711,7	2 711,7
TOTAL	1 283,7	8 604,1	9 887,8	1 014,2	8 594,0	9 608,2

La diminution des postes trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat depuis le 31 décembre 2009 s'explique par les remboursements

d'emprunts arrivant à échéance durant le premier semestre 2010 pour 664,5 millions d'euros.

Titres disponibles à la vente

Les mouvements s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)

Au 31 décembre 2009	447,8
Acquisitions	30,7
Cessions, en valeur nette comptable	(3,5)
Pertes de valeur	(3,9)
Variations de juste valeur enregistrées en capitaux propres	6,6
Variations de périmètre, change et divers	(14,2)
Au 30 juin 2010	463,5

Les titres disponibles à la vente détenus par le Groupe s'élèvent à 463,5 millions d'euros au 30 juin 2010 qui se répartissent entre 168,9 millions d'euros de titres cotés et 294,6 millions d'euros d'actions non cotées.

Le Groupe a examiné la valeur des différents titres disponibles à la vente, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles et compte tenu du contexte actuel de marché, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

Pour les titres cotés, parmi les éléments pris en considération, le Groupe estime qu'une baisse du cours de plus de 50 % en dessous du coût historique ou qu'une baisse du cours en deçà du coût historique pendant plus de 12 mois sont des indices de perte de valeur.

Une variation à la baisse de 10 % des cours de bourse des titres cotés aurait un impact d'environ 16,9 millions d'euros sur les capitaux propres.

La principale ligne de titres non cotés concerne Aguas de Valencia, dont la valorisation est réalisée à partir d'une analyse multicritères (DCF, multiples).

Après examen, le Groupe estime qu'il n'y a pas de dépréciation significative à constater sur les titres disponibles à la vente.

Les profits et pertes enregistrés en capitaux propres et en résultat sur les titres disponibles à la vente sont les suivants :

	Dividendes	Évaluation ultérieure		Perte de valeur	Résultat de cession
		Variations de juste valeur	Effet de change		
<i>(en millions d'euros)</i>					
Capitaux propres	-	6,6	-	-	-
Résultat	6,7	-	-	(3,9)	(1,1)
TOTAL AU 30 JUIN 2010	6,7	6,6	-	(3,9)	(1,1)
Capitaux propres	-	(45,3)	-	-	-
Résultat	33,9	-	-	(0,1)	34,2
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2009	33,9	(45,3)	-	(0,1)	34,2

8.2 PASSIFS FINANCIERS

Les différents passifs financiers au 30 juin 2010 sont les suivants :

	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
<i>(en millions d'euros)</i>						
Dettes financières	8 369,2	3 137,1	11 506,3	6 400,0	3 680,2	10 080,2
Instruments financiers dérivés	114,6	61,4	176,0	62,5	57,1	119,6
Fournisseurs et autres créanciers	-	4 148,3	4 148,3	-	3 741,4	3 741,4
TOTAL	8 483,8	7 346,8	15 830,6	6 462,5	7 478,7	13 941,2

8.3 ENDETTEMENT FINANCIER NET

8.3.1 Endettement financier net par nature

(en millions d'euros)	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
En-cours des dettes financières	8 395,7	2 970,7	11 366,4	6 423,3	3 556,2	9 979,5
Impact du coût amorti	(26,5)	87,9	61,4	(23,3)	121,7	98,4
Impact de la couverture de juste valeur ^(a)	-	78,5	78,5	-	2,3	2,3
Dettes financières	8 369,2	3 137,1	11 506,3	6 400,0	3 680,2	10 080,2
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette au passif ^(b)	88,6	49,9	138,5	49,5	35,6	85,1
Dette brute	8 457,8	3 187,0	11 644,8	6 449,5	3 715,8	10 165,3
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	(491,1)	(491,1)	-	(1 141,1)	(1 141,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(2 776,6)	(2 776,6)	-	(2 711,7)	(2 711,7)
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif ^(b)	(85,6)	-	(85,6)	(31,0)	-	(31,0)
Trésorerie active	(85,6)	(3 267,7)	(3 353,3)	(31,0)	(3 852,8)	(3 883,8)
Endettement financier net	8 372,2	(80,7)	8 291,5	6 418,5	(137,0)	6 281,5
En-cours des dettes financières	8 395,7	2 970,7	11 366,4	6 423,3	3 556,2	9 979,5
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	(491,1)	(491,1)	-	(1 141,1)	(1 141,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(2 776,6)	(2 776,6)	-	(2 711,7)	(2 711,7)
Endettement net hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	8 395,7	(297,0)	8 098,7	6 423,3	(296,6)	6 126,7

(a) Ce poste correspond à la revalorisation de la composante taux des dettes dans le cadre d'une stratégie de couverture de juste valeur.

(b) Il s'agit de la juste valeur des dérivés affectés économiquement à la dette, qualifiés ou non de couverture, y compris les dérivés qualifiés de couverture d'investissement net.

8.3.2 Variation de l'endettement financier net

Sur le premier semestre 2010, l'endettement financier net a augmenté de 2 010,0 millions d'euros, essentiellement pour les raisons suivantes :

- le paiement des dividendes versés aux actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a généré une augmentation de 317,4 millions d'euros de l'endettement net ;
- les variations de périmètre au cours du premier semestre 2010 ont donné lieu à une augmentation de 1 244,6 millions d'euros de l'endettement net, dont 62,3 millions d'euros liés au décroisement des paritaires chez Lyonnaise des Eaux France (impact du changement de méthode de consolidation) et 1 168,2 millions d'euros à Agbar (impact du changement de méthode de consolidation) ;
- les variations de change ont entraîné un accroissement de 265,1 millions d'euros de l'endettement net.

8.3.3 Émissions obligataires

Au cours du premier semestre 2010, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a réalisé, dans le cadre du programme EMTN, une émission obligataire de 500 millions d'euros à 12 ans, portant un coupon de 4,125 % et dont l'échéance est le 24 juin 2022.

Dans le cadre de la politique de gestion des risques du Groupe, les émissions obligataires réalisées en 2009 et 2010 font l'objet d'une couverture pour limiter l'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt ou de change. La sensibilité de la dette (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) au risque de taux et de change est présentée en Note 9 « Gestion des risques liés aux instruments financiers ».



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

Notes annexes aux états financiers consolidés

8.3.4 Ratio d'endettement

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Endettement financier net	8 291,5	6 281,5
Total capitaux propres	5 230,1	4 418,1
Ratio d'endettement	158,5 %	142,2 %

8.4 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

ACTIFS FINANCIERS DÉRIVÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	85,6	-	85,6	31,0	-	31,0
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	-	4,7	4,7	-	4,1	4,1
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	25,0	9,6	34,6	13,8	7,6	21,4
TOTAL	110,6	14,3	124,9	44,8	11,7	56,5

PASSIFS FINANCIERS DÉRIVÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	88,6	49,9	138,5	49,5	35,6	85,1
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	-	6,0	6,0	-	16,7	16,7
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	26,0	5,5	31,5	13,0	4,8	17,8
TOTAL	114,6	61,4	176,0	62,5	57,1	119,6

Ces instruments sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion des risques du Groupe et sont analysés en Note 9.

NOTE 9 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Groupe utilise principalement des dérivés pour couvrir son exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché. La politique de gestion des risques est décrite en Note 14 des États financiers consolidés au 31 décembre 2009.

9.1 RISQUE DE CONTREPARTIE

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs, intermédiaires, banques) lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

9.1.1 Activités opérationnelles

L'encours des créances clients et autres débiteurs dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

(en millions d'euros)	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés	Actifs non dépréciés non échus		
	0-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	Total	Total	Total	Total	
Clients et autres débiteurs								
Au 30 juin 2010	162,2	23,3	24,0	209,5	269,2	3 967,9	4 446,6	
Au 31 décembre 2009	149,7	22,2	44,1	216,0	201,2	3 485,5	3 902,7	

Le Groupe estime par ailleurs n'être exposé à aucun risque significatif en terme de concentration de crédit compte tenu de la diversité de son portefeuille clients.

9.1.2 Activités financières

Risque de contrepartie lié aux prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs)

L'encours des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

(en millions d'euros)	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés	Actifs non dépréciés non échus		
	0-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	Total	Total	Total	Total	
Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)								
Au 30 juin 2010	-	-	0,1	0,1	226,6	798,1	1 024,8	
Au 31 décembre 2009	8,6	0,1	0,1	8,8	214,6	597,4	820,8	

L'encours des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) ne comprend pas les éléments de perte de valeur, de variation de juste valeur et de coût amorti. L'évolution des prêts et créances au coût amorti est présentée en Note 8.1

au travers de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Dans le cas des instruments financiers, ce risque correspond à la juste valeur positive.

Au 30 juin 2010, le total de la trésorerie disponible du Groupe (constituée de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat) est de 3 267,7 millions d'euros.

Risque de contrepartie lié aux activités de placement

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur le placement de ses excédents (hors prêts à des sociétés non consolidées) et

Seul le poste trésorerie et équivalents de trésorerie, représentant un montant de 2 776,6 millions d'euros, est soumis au risque de contrepartie. La décomposition des contreparties par type de notation sur ce poste est la suivante :

Risque de contrepartie lié aux activités de placement	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Investment Grade ^(a)	Sans notation ^(b)	Non Investment Grade ^(b)	Investment Grade ^(a)	Sans notation ^(b)	Non Investment Grade ^(b)
% de l'exposition aux contreparties	92 %	8 %	0 %	89 %	11 %	0 %

(a) Contreparties dont la notation minimale est BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's.

(b) L'essentiel de ces deux expositions est porté par des sociétés consolidées dans lesquelles existent des participations ne donnant pas le contrôle ou par des sociétés du Groupe opérant dans des pays émergents, où la trésorerie n'est pas centralisable et est donc placée localement.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

Notes annexes aux états financiers consolidés

Par ailleurs au 30 juin 2010, aucune contrepartie externe au Groupe GDF SUEZ ne représentait plus de 20 % des placements des excédents (% pondéré du risque estimé de chaque placement en fonction de sa nature, sa devise et sa maturité), contre 17,5 % au 31 décembre 2009.

Risque de contrepartie lié aux autres actifs

Les autres actifs, comprenant notamment des créances fiscales et des autres créances, ne sont ni échus, ni dépréciés. Le Groupe estime par ailleurs ne pas être exposé au risque de contrepartie sur ces actifs.

9.2 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe pourrait être exposé à un risque de manque de liquidités l'empêchant de faire face à ses engagements contractuels.

La liquidité repose sur le maintien de disponibilités et de facilités de crédit confirmées. Le Groupe dispose de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances auxquelles il doit faire face. Le montant de ces facilités de crédit

confirmées représente 3 460 millions d'euros au 30 juin 2010, dont 2 336 millions d'euros de lignes disponibles et non tirées. L'augmentation significative des lignes de crédit disponibles et non tirées est liée à la signature en février 2010 d'un contrat multilatéral de financement d'un montant total de 1 500 millions d'euros, pour une durée de 5 ans.

53 % des lignes de crédit totales et 78 % des lignes non tirées sont centralisées. Aucune de ces lignes centralisées ne contient de clause de défaut liée à des ratios financiers ou à des niveaux de notation.

Au 30 juin 2010, les ressources bancaires représentent 27,6 % de la dette brute, (hors découverts bancaires, coût amorti et effet des dérivés). Les financements par les marchés de capitaux (recours à la titrisation pour 2,3 % et à des emprunts obligataires pour 44,7 %) représentent 47,0 % de la dette brute.

La trésorerie, composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des actifs financiers qualifiant et désignés à la juste valeur par résultat, nets des découverts bancaires, s'élève à 2 707,9 millions d'euros au 30 juin 2010.

Les flux contractuels non actualisés sur l'en-cours des dettes financières par date de maturité et par nature de prêteurs sont les suivants :

Au 30 juin 2010 (en millions d'euros)	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Au-delà de 5 ans
Dette financière souscrite auprès de GDF SUEZ	1 977,3	1 292,3	6,0	6,0	507,5	33,8	131,7
Dette financière obligataire ou bancaire	9 389,1	1 539,5	282,7	1 097,0	418,5	1 715,2	4 336,2
TOTAL	11 366,4	2 831,8	288,7	1 103,0	926,0	1 749,0	4 467,9

Par ailleurs, au 30 juin 2010, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

Au 30 juin 2010 (en millions d'euros)	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires	4 831,5	63,3	25,4	95,2	48,2	1 417,7	3 181,7
Tirages sur facilités de crédit	1 112,8	720,8	79,0	233,6	12,2	-	67,2
Emprunts sur location financement	588,5	31,3	53,4	157,2	138,5	127,3	80,8
Autres emprunts bancaires	1 867,1	64,9	107,1	360,5	212,7	166,9	955,0
Autres emprunts	2 005,3	990,3	23,8	256,5	514,4	37,1	183,2
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	961,2	961,2	-	-	-	-	-
Encours des dettes financières	11 366,4	2 831,8	288,7	1 103,0	926,0	1 749,0	4 467,9
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(491,1)	(491,1)	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 776,6)	(2 776,6)	-	-	-	-	-
ENDETTEMENT NET HORS COÛT AMORTI ET EFFETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	8 098,7	(435,9)	288,7	1 103,0	926,0	1 749,0	4 467,9

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

Notes annexes aux états financiers consolidés

5

Au 31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Au-delà de 5 ans
Encours des dettes financières	9 979,5	3 556,2	189,4	694,8	686,6	1 541,2	3 311,3
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat et Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 852,8)	(3 852,8)	-	-	-	-	-
ENDETTEMENT NET HORS COÛT AMORTI ET EFFETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	6 126,7	(296,6)	189,4	694,8	686,6	1 541,2	3 311,3

Les flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité sont les suivants :

Au 30 juin 2010 <i>(en millions d'euros)</i>	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Au-delà de 5 ans
Flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières	3 684,5	180,1	384,2	387,8	376,8	327,5	2 028,0

Au 31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Au-delà de 5 ans
Flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières	2 698,2	342,6	301,9	295,9	281,2	240,9	1 235,7

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dérivés (hors matières premières) enregistrés au passif et à l'actif par date de maturité sont les suivants (montants nets) :

Au 30 juin 2010 <i>(en millions d'euros)</i>	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Au-delà de 5 ans
Dérivés (hors matières premières)	85,6	29,1	18,4	19,1	10,4	3,8	4,8

Au 31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Au-delà de 5 ans
Dérivés (hors matières premières)	6,1	(2,7)	(2,2)	3,0	2,9	1,9	3,2

Les facilités de crédit confirmées non utilisées ont les échéances suivantes :

Programme de facilités de crédit confirmées non utilisées <i>(en millions d'euros)</i>	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Au-delà de 5 ans
Au 30 juin 2010	2 335,7	214,2	70,1	236,7	43,1	140,0	1 631,6

Au 31 décembre 2009	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Au-delà de 5 ans
	1 053,7	285,8	120,4	473,7	80,3	60,0	33,5

Au 30 juin 2010, aucune contrepartie ne représentait plus de 11 % des programmes de lignes de crédit confirmées non tirées.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

Notes annexes aux états financiers consolidés

9.3 RISQUES DE MARCHÉ

Analyse de sensibilité : instruments de change et de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de la dette (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes consolidés d'une variation de cours de change de plus ou moins 10 % par rapport au cours de clôture.

Impact sur le résultat :

Une variation des cours de change des devises contre euro n'a d'impact en résultat que sur les passifs libellés dans une autre devise que la devise de reporting des sociétés les portant à leur état de situation financière et dans la mesure où ces passifs n'ont pas été qualifiés de couvertures d'investissements nets. Une variation uniforme de plus ou moins 10 % de l'euro contre toutes les autres devises aurait un impact en résultat de plus ou moins 3,6 millions d'euros.

Impact sur les capitaux propres :

Pour les passifs financiers (dettes et dérivés) qualifiés de couverture d'investissement net, une variation uniforme de plus

ou moins 10% de l'euro contre toutes les autres devises aurait un impact en capitaux propres de plus ou moins 154,0 millions d'euros. Cette variation est compensée par un effet de sens inverse sur l'investissement net en devises couvert.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité consiste à calculer l'impact d'une hausse des taux de plus ou moins 1 % par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

Impact sur le résultat :

Une augmentation de + 1 point des taux d'intérêt court terme (uniforme pour toutes les devises) sur le nominal de la dette nette à taux variable, et les jambes à taux variable des dérivés, ainsi qu'une augmentation de + 1 point de l'ensemble des courbes de taux sur la juste valeur des dérivés non qualifiés de couverture, auraient un impact sur la charge nette d'intérêt de - 6,3 millions d'euros.

Impact sur les capitaux propres :

Une augmentation uniforme de + 1 point de l'ensemble des courbes de taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) sur la juste valeur des dérivés qualifiés de couverture aurait un impact sur les capitaux propres de + 31,8 millions d'euros.

9.4 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS SUR MATIÈRES PREMIÈRES

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sur matières premières sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2010				31 décembre 2009			
	Actifs		Passifs		Actifs		Passifs	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
<i>(en millions d'euros)</i>								
Couverture de flux	4,7	-	6,0	-	4,1	-	16,7	-
TOTAL	4,7	-	6,0	-	4,1	-	16,7	-

Les instruments financiers dérivés concernent principalement des couvertures sur le diesel et sur l'électricité.

NOTE 10 Paiements fondés sur des actions

Les montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions sont les suivants :

(en millions d'euros)	Charge de la période	
	30 juin 2010	30 juin 2009
Plans de stock-options	(7,0)	(7,0)
Share Appreciation Rights ^(a)	(0,3)	0,3
Plans d'attribution d'actions gratuites/de performance	(2,2)	(18,5)
Prime exceptionnelle ^(b)	(1,4)	(1,3)
TOTAL	(10,9)	(26,5)

(a) Émis dans le cadre des augmentations de capital réservées aux salariés, dans certains pays, hors warrants.

(b) La prime exceptionnelle est incluse dans l'EBITDA.

Toutes les opérations antérieures à 2010 sont décrites dans la Note 23 des états financiers consolidés au 31 décembre 2009.

10.1 AUGMENTATIONS DE CAPITAL RÉSERVÉES AUX SALARIÉS

Des *Share Appreciation Rights* (SAR) ont été attribués dans le cadre des plans d'augmentation de capital de l'ex-groupe SUEZ en 2005 et 2007. S'agissant d'instruments réglés en trésorerie, leur impact comptable consiste à enregistrer une dette envers le personnel par contrepartie du résultat sur la durée d'acquisition des droits. Au 30 juin 2010, la juste valeur de la dette relative aux attributions de 2005 et 2007 s'élève à 5,3 millions d'euros. L'impact des SAR dans le résultat est une charge de 0,7 million d'euros y compris couverture par des *warrants* (charge de 0,3 million d'euros hors couverture par des *warrants*).

10.2 ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCE**10.2.1 Plans venus à échéance en 2010**

Des plans d'actions gratuites et d'actions de performance de l'ex-groupe SUEZ sont arrivés à échéance au premier semestre 2010. Outre la condition de présence des salariés, ces plans étaient assortis d'une condition de performance interne. Cette dernière n'ayant pas été atteinte, les volumes d'actions attribuées aux salariés ont été réduits conformément aux règlements des plans. Cette modification du nombre d'actions s'est traduite dans le compte de résultat du premier semestre 2010 par une reprise à hauteur de 12,5 millions d'euros des charges comptabilisées antérieurement, conformément aux dispositions d'IFRS 2.

10.2.2 Attributions réalisées en 2010

Compte tenu des liens actionnariaux entre GDF SUEZ et SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, le Conseil d'administration de GDF SUEZ du 20 janvier 2010 a octroyé 9 660 actions de performance

au Directeur Général de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY. Ce plan est assorti des conditions suivantes :

- condition de présence au 14 mars 2012 ;
- incessibilité des titres jusqu'au 14 mars 2014 ;
- condition de performance interne, liée au niveau d'EBITDA du groupe GDF SUEZ en 2011 (pour la moitié des titres attribués) ;
- condition de performance externe, liée à l'évolution du cours de bourse du titre GDF SUEZ par rapport à l'évolution de l'indice *Eurostoxx Utilities* pendant la période d'acquisition des droits (pour l'autre moitié des titres attribués).

La juste valeur de ces actions de performance a été calculée en application de la méthode décrite dans la Note 1 des états financiers consolidés au 31 décembre 2009. La condition de performance externe, évaluée selon la méthode Monte Carlo, est intégrée, conformément aux dispositions d'IFRS 2, dans la détermination de la juste valeur de l'instrument. La juste valeur s'établit à 23,7 euros pour les actions soumises à la condition de performance interne et à 13,4 euros pour les actions soumises à la condition de performance externe.

10.3 PRIME EXCEPTIONNELLE SUEZ

Le Groupe SUEZ a mis en place en novembre 2006 un plan à caractère exceptionnel et temporaire pour récompenser la fidélité des salariés et les faire participer aux succès du Groupe. Il était prévu au titre de ce plan le versement d'une prime exceptionnelle égale à la contre-valeur de 4 actions SUEZ au 1^{er} juin 2010, à laquelle s'ajoutent les dividendes bruts des exercices 2005 à 2009 (y compris dividendes exceptionnels éventuels) versés au plus tard le 31 mai 2010. Depuis la fusion de SUEZ avec Gaz de France, le calcul se fait sur la base d'un panier composé d'une action GDF SUEZ et d'une action SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY. Le plan est arrivé à échéance le 1^{er} juin 2010.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

Notes annexes aux états financiers consolidés

Au 1^{er} juin 2010, la valeur finale de la prime s'est établie à 141,6 euros. S'agissant d'un instrument réglé en trésorerie, l'impact comptable de cette prime a consisté à enregistrer sur la durée d'acquisition des droits une dette envers le salarié par

contrepartie du résultat. Une charge de 1,4 million d'euros a été comptabilisée sur la période. Le paiement est en cours et devrait être finalisé au plus tard le 1^{er} septembre 2010.

NOTE 11 Transactions avec des parties liées

L'objet de la présente note est de présenter les transactions significatives qui existent entre le Groupe et ses actionnaires (ou représentants) d'une part et d'autre part entre le Groupe et

les sociétés sur lesquelles le Groupe n'exerce pas de contrôle exclusif (co-entreprises et sociétés associées).

11.1 TRANSACTIONS AVEC GDF SUEZ ET LES SOCIÉTÉS LIÉES À GDF SUEZ

Seules les opérations significatives sont décrites ci dessous.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009	30 juin 2009
TRANSACTIONS AVEC GDF SUEZ :			
Achats/Ventes de biens et services	(7,9)	(19,9)	(7,6)
Dettes non financières	6,0	15,2	8,9
Créances non financières	1,1	1,3	1,6
Créances au coût amorti ^(a)	29,5	30,3	33,8
TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS LIÉES À GDF SUEZ :			
Achats/Ventes de biens et services	(9,5)	(36,2)	(22,4)
Produits financiers	16,1	16,4	4,3
Charges financières	(33,4)	(75,4)	(41,3)
Créances non financières	28,4	30,8	30,6
Créances financières	12,8	10,9	8,5
Dettes non financières	2,8	5,1	2,4
En-cours dettes financières hors instruments financiers	1 977,3	1 939,2	2 070,5
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	6,0	16,7	32,9
Intérêts courus non échus	19,8	(21,6)	24,9
Trésorerie active	446,3	661,5	184,2

(a) Se reporter à la note 2.2.1 du chapitre 20 du Document de référence 2009 – Contrat synthétique argentin.

La diminution des dettes financières envers les sociétés liées à GDF SUEZ, entre juin 2009 et juin 2010, s'explique par l'engagement du groupe SUEZ ENVIRONNEMENT de rembourser sur deux ans ses emprunts court terme vis-à-vis de GDF SUEZ Finance, filiale de GDF SUEZ.

Par ailleurs, l'émission en 2009 par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY de plusieurs tranches d'emprunts obligataires, dans le cadre du programme EMTN, a permis à SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY de réaliser des placements liés à ces émissions. Certains de ces placements ont été réalisés auprès de GDF

SUEZ Finance, ceci explique l'augmentation de la trésorerie active de 262 millions d'euros entre juin 2009 et juin 2010.

La diminution des charges d'exploitation ainsi que celle des instruments dérivés relatifs aux matières premières sont liées aux instruments de couverture de diesel, contractés auprès d'Electrabel, filiale de GDF SUEZ. La variation de ces deux postes est directement liée à l'évolution du prix du baril sur la période ainsi qu'au nombre de couvertures souscrites en 2010, en diminution par rapport à 2009.

11.2 TRANSACTIONS RÉALISÉES AVEC DES CO-ENTREPRISES ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les transactions avec les co-entreprises et les sociétés associées sont essentiellement constituées d'échanges de prestations techniques au sein du périmètre Degrémont, notamment concernant le projet Melbourne.

Par ailleurs, le Groupe a accordé un prêt de 153,4 millions d'euros à SFWD (dont 16 millions d'euros sur le premier semestre 2010). SFWD est une société consolidée par intégration proportionnelle à 50 %. La part « hors Groupe » de 76,7 millions d'euros est enregistrée à l'actif de l'état de situation financière consolidé du Groupe.

NOTE 12 Litiges

12.1 CONCURRENCE ET CONCENTRATIONS

Inspection menée par la Commission Européenne

La Commission Européenne a procédé, au cours du mois d'avril 2010, à des inspections dans les locaux de différentes sociétés françaises actives dans le secteur de l'eau et de l'assainissement concernant leur éventuelle participation à des pratiques contraires aux articles 101 et 102 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne. Des inspections ont ainsi été menées au siège du Groupe et dans les locaux de sa filiale Lyonnaise des Eaux.

Un déplacement accidentel de scellé apposé sur une porte est survenu dans les locaux de Lyonnaise des Eaux durant l'inspection.

Le 21 mai, en application du chapitre VI du règlement (CE) n° 1/2003, la Commission a décidé d'ouvrir une procédure relative à cet accident à l'encontre de SUEZ ENVIRONNEMENT.

Dans le cadre de cette procédure, SUEZ ENVIRONNEMENT a communiqué en toute transparence à la Commission les éléments relatifs à cet incident malencontreux.

SUEZ ENVIRONNEMENT entend faire valoir sa position et ses droits et, à ce titre, a déposé un recours en date du 22 juin 2010.

12.2 LITIGES ET ARBITRAGES

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante. Le montant des provisions constituées à ce titre au 30 juin 2010 s'élève à 181 millions d'euros (hors litiges argentins).

12.2.1 Litiges et arbitrage avec des tiers

Société des Eaux du Nord

Des négociations ont été engagées depuis 2008 entre la Communauté Urbaine de Lille Métropole (LMCU) et la Société des Eaux du Nord (SEN), dans le cadre de la révision quinquennale du contrat de gestion de la distribution d'eau potable. Ces négociations portent notamment sur des avenants, signés en 1996 et 1998, et aujourd'hui remis en cause par la collectivité.

LMCU et la SEN sont en désaccord sur la mise en œuvre de ces avenants. Fin 2009, LMCU et SEN ont décidé conjointement, comme cela est prévu au contrat, de faire appel à une commission arbitrale indépendante. Cette commission présidée par Monsieur Michel Camdessus, ancien Directeur Général du Fonds Monétaire International a rendu ses conclusions le 30 mars 2010.

Le Conseil de Communauté a adopté le 25 juin, une délibération qui prévoit une modification unilatérale du contrat reprenant les dispositions de l'avenant refusé par la SEN et l'émission d'un titre de recettes d'un montant de 115 millions d'euros à l'encontre de la SEN, titre qui a été émis le 29 juillet. La SEN estime que cette délibération et le titre de recettes sont sans fondement juridique et diffèrent très largement des conclusions de la commission arbitrale.

La SEN a décidé de s'en remettre au tribunal administratif pour résoudre ce différend.

Litiges argentins

En Argentine, les tarifs applicables aux contrats de concession ont été bloqués par une loi d'urgence publique et de réforme du régime des changes (Loi d'Urgence) en janvier 2002 empêchant ainsi l'application des clauses contractuelles d'indexation des tarifs en cas de dépréciation du peso argentin par rapport au dollar américain.

En 2003, SUEZ, désormais GDF SUEZ, et ses co-actionnaires, concessionnaires des eaux de Buenos Aires et de Santa Fe ont entamé des procédures d'arbitrage contre l'État argentin en sa qualité de concédant, dans le but de faire appliquer les clauses



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2010

Notes annexes aux états financiers consolidés

contractuelles des contrats de concession devant le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) conformément aux traités bilatéraux franco-argentinais de protection des investissements.

Ces procédures d'arbitrage CIRDI visent à obtenir des indemnités pour compenser la perte de valeur des investissements consentis depuis le début de la concession, suite aux mesures adoptées par l'Argentine après la promulgation de la Loi d'Urgence susmentionnée. Le CIRDI a reconnu sa compétence pour statuer dans les deux affaires en 2006. Les audiences ont eu lieu dans le courant de l'année 2007 pour les deux arbitrages, les sentences sont attendues au cours du second semestre 2010. Parallèlement aux procédures CIRDI, les sociétés concessionnaires Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe se sont vues contraintes d'entamer des procédures de résiliation de leur contrat de concession devant les juridictions administratives locales.

Toutefois, la situation financière des sociétés concessionnaires s'étant dégradée depuis la Loi d'Urgence, la société Aguas Provinciales de Santa Fe a annoncé sa mise en liquidation judiciaire lors de son Assemblée générale du 13 janvier 2006.

Parallèlement, la société Aguas Argentinas a demandé à bénéficier du « *Concurso Preventivo* » (comparable à la procédure française de redressement judiciaire). Dans le cadre de cette procédure de redressement judiciaire, une proposition concordataire opérant novation du passif admissible de la société Aguas Argentinas a reçu l'approbation des créanciers et a été homologuée par le juge de la faillite le 11 avril 2008. Le règlement du passif est en cours. La proposition prévoit un premier paiement de 20 % (soit l'équivalent d'environ 40 millions de dollars) lors de l'homologation et un second paiement de 20 % en cas d'indemnisation par l'État argentin. SUEZ et Agbar, en tant qu'actionnaires de contrôle, ont décidé de soutenir financièrement Aguas Argentinas pour faire face à ce premier paiement et ont versé respectivement, lors de l'homologation, les sommes de 6,1 et 3,8 millions de dollars.

Pour mémoire, SUEZ et SUEZ ENVIRONNEMENT ont, préalablement à la fusion de SUEZ avec Gaz de France et à la mise en bourse de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, conclu un accord portant transfert économique au profit de SUEZ ENVIRONNEMENT des droits et obligations liés aux participations détenues par SUEZ dans Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe.

Le Groupe estime que les provisions qui sont comptabilisées dans les comptes relatives à ces litiges sont appropriées.

Novergie

Novergie Centre Est, filiale à 100 % de SUEZ ENVIRONNEMENT exploitait une usine d'incinération de déchets ménagers à Gilly-sur-Isère à côté d'Albertville (Savoie), construite en 1984 et appartenant à la société d'économie mixte SIMIGEDA

(syndicat intercommunal mixte de gestion des déchets du secteur d'Albertville). En 2001, des taux élevés de dioxine ont été relevés à proximité de l'usine d'incinération et le Préfet de Savoie a ordonné la fermeture de l'usine en octobre 2001.

Des plaintes avec constitution de partie civile furent déposées en mars 2002 contre notamment le Président du SIMIGEDA, le Préfet du département de la Savoie et Novergie Centre Est pour empoisonnement, mise en danger de la vie d'autrui, et coups et blessures non intentionnels, au titre d'une pollution causée par l'usine d'incinération. Au 1^{er} semestre 2009, la Cour de Cassation a confirmé la décision de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Lyon rejetant une constitution de partie civile.

Novergie Centre Est a été mise en examen le 22 décembre 2005 pour les chefs de mise en danger de la vie d'autrui et de violation de la réglementation administrative.

Dans le cadre de la procédure, les expertises judiciaires demandées ont établi qu'il n'y avait pas d'augmentation du nombre de cancers parmi les populations riveraines.

Le 26 octobre 2007, le juge d'instruction en charge du dossier a prononcé un non-lieu à l'encontre des personnes physiques mises en examen pour mise en danger de la vie d'autrui. En revanche, le juge a ordonné le renvoi du SIMIGEDA et de Novergie Centre Est devant le tribunal correctionnel d'Albertville pour avoir fait fonctionner l'incinérateur « sans autorisation préalable, en raison de la caducité de l'autorisation initiale par suite des changements significatifs des conditions d'exploitation ». La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Chambéry en date du 9 septembre 2009 a confirmé la décision de non-lieu pour mise en danger de la vie d'autrui pour les employés de Novergie.

La date de renvoi devant le tribunal correctionnel n'est à ce jour pas connue.

United Water (New York)

En mars 2008, certains riverains de la rivière Hackensack dans le comté de Rockland (État de New York) ont déposé auprès de la cour suprême de l'État de New York, une réclamation d'un montant total de 66 millions (ultérieurement porté à 130) de dollars américains à l'encontre de United Water (New York) à la suite d'inondations consécutives à des pluies torrentielles.

Ces riverains allèguent un défaut d'entretien du réservoir et du barrage de Lake deForest appartenant au réservoir de Lake deForest qui, à la suite de ces pluies torrentielles, n'aurait pas fonctionné correctement et n'aurait pas permis un déversement progressif des eaux dans la rivière Hackensack sur laquelle il est érigé, causant ainsi des inondations chez ces riverains. Le réseau d'évacuation des eaux pluviales dont United Water est l'opérateur se déversant en amont du barrage, les riverains, pourtant situés en zone inondable, réclament à l'encontre de United Water des dommages et intérêts compensatoires

d'un montant de 65 millions de dollars américains ainsi que des dommages et intérêts punitifs d'un montant équivalent alléguant une négligence dans l'entretien du barrage et du réservoir de Lake deForest.

La société United Water estime ne pas être responsable des inondations ni de l'entretien du barrage et du réservoir et que les plaintes ne devraient pas pouvoir prospérer. United Water a déposé une « motion to dismiss » en juillet 2009 visant à faire juger qu'elle n'avait pas l'obligation d'exploiter le barrage en tant qu'ouvrage de prévention des inondations. Cette demande a été rejetée le 27 août 2009 puis le 1^{er} juin 2010. United Water va déposer un nouveau recours à l'encontre de cette dernière décision.

La demande de dommages et intérêts punitifs a été rejetée en date du 21 décembre 2009, puis le 11 février 2010 suite à l'appel interjeté par les riverains. Un nouveau recours a été introduit par les demandeurs.

Cette réclamation a été déclarée aux compagnies d'assurance.

SITA Australia

En novembre 2008, des habitants du quartier de Brookland Greens Estate situé dans la banlieue de la ville de Casey, État de Victoria, Australie, ont intenté une « class action » devant la cour suprême de l'État de Victoria à l'encontre de la ville de Casey.

Du biogaz (mélange de méthane et de dioxyde de carbone) produit par la décharge de Stevensons road, et appartenant à la ville, migrerait par le sous-sol et menacerait des habitations construites à proximité. Les plaignants invoquent une perte de valeur de leurs habitations et demandent à ce que la juridiction saisie détermine le montant du préjudice.

En avril 2009, la ville de Casey a appelé SITA Australia en garantie au titre de prestations de service fournies par SITA Australia entre 2003 et 2007 en relation avec la fermeture et le recouvrement de la décharge.

En août 2009, un mur de ceinturage a été réalisé par la ville de Casey autour de la décharge afin d'endiguer le phénomène migratoire.

SITA Australia ainsi que d'autres intervenants ont été également mis en cause directement par les plaignants en date du 15 novembre 2009.

Une médiation organisée entre les différentes parties au cours du mois de mai 2010 a mis en évidence que le mur de ceinturage ne permettait pas d'endiguer totalement la migration du biogaz, une nouvelle séance de médiation est prévue au mois de septembre 2010 afin d'avancer sur une solution technique protectrice des intérêts des plaignants.

Cette réclamation a été déclarée aux compagnies d'assurances.

12.2.2 Litiges en matière fiscale

Sociedad General de Aguas de Barcelona

Agbar a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux essentiellement en matière d'impôt sur les sociétés.

Ainsi, Agbar a reçu une notification de redressements de l'administration fiscale espagnole portant sur les exercices 1995 à 1998, faisant état d'un redressement d'un montant de 28 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 12 millions d'euros. Agbar a également reçu une notification de redressements portant sur les exercices 1999 à 2001, faisant état d'un redressement d'un montant de 41 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 25 millions d'euros. De plus, en mai 2009, Agbar a été notifiée au titre des exercices 2002 à 2004 d'un redressement de 60,5 millions d'euros sans pénalités de retard.

La Société a contesté en justice ces redressements motivés, pour chaque période vérifiée, de façon analogue par l'administration fiscale. En effet, elle considère que les arguments de cette dernière ne sont pas fondés.

En mai 2007, le tribunal administratif, a rendu son jugement relatif aux exercices 1995 à 1998 : il a réduit le montant du redressement à 21 millions d'euros et a annulé les pénalités. Néanmoins, Agbar a fait appel de ce jugement sur la partie du redressement maintenue. Dans ce cadre, la cour d'appel a d'ores et déjà rendu sa décision au titre de l'exercice 1998 puis de l'exercice 1995. Ces deux décisions ont fait l'objet d'un recours, introduit d'une part par Agbar au titre de 1998 et d'autre part par l'État espagnol au titre de 1995, devant la Cour Suprême. En revanche, la cour d'appel poursuit l'instruction de l'affaire au titre des exercices 1996 et 1997.

Par ailleurs, en mai 2008, le tribunal administratif a annulé les pénalités portant sur les exercices 1999 à 2001 mais a maintenu la quasi-totalité du redressement. En conséquence, Agbar a fait appel de ce jugement en juillet 2008 : la partie du redressement maintenue est actuellement en cours d'instruction.

Enfin, en juin 2009, Agbar a saisi le tribunal administratif au titre des exercices 2002 à 2004.

Lyonnais des Eaux et ses filiales

Pour le calcul de la taxe professionnelle, Lyonnais des Eaux France et ses filiales sont en discussion avec la direction générale des Impôts. Ces discussions portent sur la méthode d'évaluation à retenir tant pour les biens fonciers que pour les équipements et biens mobiliers (EBM) relevant du domaine concédé financés par le délégataire et/ou les collectivités. Dans ce cadre, des propositions de redressements ont été reçues par les sociétés Lyonnais des Eaux, Eau du Sud Parisien, Eau & Force, la Société des Eaux du Nord, SERAM et la Stéphanoise des Eaux.



NOTE 13 Événements postérieurs à la clôture

PLAN LINK 2010

Compte tenu des liens actionnariaux entre GDF SUEZ et SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, sur le second semestre 2010, les salariés du Groupe auront la possibilité de participer à une augmentation de capital de GDF SUEZ réservée au personnel, au sein d'un nouveau plan d'actionnariat salarié.

Le prix de souscription de l'action a été fixé à 19,78 euros.

LITIGES ARGENTINS

Le CIRDI ⁽¹⁾, instance d'arbitrage indépendante au sein de la Banque Mondiale, a reconnu, le 30 juillet 2010, la responsabilité de la République Argentine dans les différends portant sur la résiliation des contrats de concession d'eau et d'assainissement de la ville de Buenos Aires et de la province de Santa Fe qui opposaient GDF SUEZ, SUEZ ENVIRONNEMENT et Agbar à la République Argentine.

Ces décisions de principe seront suivies, dans les prochains mois, de la détermination définitive du montant de la réparation au titre des préjudices subis.

(1) CIRDI : Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements.



6

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Paris, le 4 août 2010

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés du 1^{er} semestre 2010 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les

comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jean-Louis Chaussade

Directeur Général

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration dans un contexte décrit dans la Note 1.4 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés et dans le rapport semestriel d'activité, de crise économique et financière, caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2009. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés :

- la Note 1.1 « Base de présentation », qui précise que les états financiers semestriels du groupe ont été présentés en retenant la méthode comptable de « pooling of interest », y compris pour la période comparative du 1^{er} janvier au 30 juin 2009 ;
- la Note 1.3.1 « Normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC applicables de façon obligatoire en 2010 », qui expose l'incidence des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire, notamment les normes révisées IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises* et IAS 27 – *États financiers consolidés et individuels*.

2. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 4 août 2010

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Isabelle Massa

Thierry Blanchetier

Charles-Emmanuel Chosson

Pascal Macioce



SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

1, RUE D'ASTORG
75008 PARIS, FRANCE
TÉL. +33 (0)1 58 18 50 56
FAX +33 (0)1 58 18 51 68

WWW.SUEZ-ENVIRONNEMENT.COM